

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
МАРІУПОЛЬСЬКИЙ ДЕРЖАВНИЙ УНІВЕРСИТЕТ
ФАКУЛЬТЕТ ІНОЗЕМНИХ МОВ
КАФЕДРА НІМЕЦЬКОЇ ТА ФРАНЦУЗЬКОЇ ФІЛОЛОГІЇ



НАВЧАЛЬНИЙ ПОСІБНИК З ЛЕКСИКОЛОГІЇ ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ «СЛОВО ТА ПОНЯТТЯ»



УДК 811.133.1 (073)

ББК 81.2 Фр я 73

Слово та поняття: навчальний посібник з лексикології французької мови / Укладач Н. М. Лоскутова. Маріуполь : МДУ, 2019. 90 с.

Навчальний посібник відповідає програмі з французької мови для мовних ЗВО та гуманітарних факультетів.

Рецензенти:

Балабан О. О. – кандидат філологічних наук, доцент кафедри загального мовознавства і германістики Національного педагогічного університету імені М. П. Драгоманова

Ковбанюк М. І. – кандидат філологічних наук, доцент кафедри французької філології ДВНЗ «Прикарпатський національний університет імені Василя Стефаника»

Рекомендовано вченою радою факультету іноземних мов МДУ
Протокол № 1 від 29.08.2019.

Навчальний посібник з лексикології французької мови призначено для аудиторної та самостійної роботи для студентів-романістів факультетів іноземних мов, філологічних факультетів, відділень лінгвістики університетів та для всіх, хто цікавиться проблемами слова. У посібнику подано загальну характеристику об'єкта і предмета лексикології, висвітлено зв'язок слова та поняття, розглянуто особливості семантичної структури слова. Навчальний посібник містить теоретичні матеріали, практичні завдання, контрольні питання та словникові матеріали до теми «Слово та поняття», мета яких допомогти студентам в практичному опануванні основами лексикології французької мови.

© Маріупольський державний університет, 2019 рік

© Лоскутова Наталія Миколаївна, 2019 рік

Пояснювальна записка

Лексикологія французької мови є обов'язковою лінгвістичною дисципліною та становить складову частину підготовки романістів бакалаврів філології. Вона націлена на ознайомлення студентів зі словниковим складом сучасної французької мови та з базовими положеннями вітчизняної та закордонної романістики у галузі лексикології. Загальний курс лексикології включає розгляд таких проблем, як слово, фразеологічні одиниці та їх значущість у мовній системі, походження словникового складу, закономірності і тенденції його розвитку, характеристики його сучасного стану, системного характеру співвідношення лексичних і фразеологічних одиниць.

Запропонований навчальний посібник з лексикології французької мови «Слово та поняття» призначений для аудиторної та самостійної роботи для студентів-романістів факультетів іноземних мов, філологічних факультетів, відділень лінгвістики університетів та для всіх, хто цікавиться проблемами слова. Посібник складено згідно з програмою з французької мови для мовних спеціальностей та факультетів ЗВО.

Метою посібника є формування у студентів-філологів базових знань і сприяння засвоєнню основоположної інформації в галузі лексикології французької мови. Завдання посібника полягають в прищепленні студентам навичок аналізу конкретного мовного матеріалу, у розвитку у них творчого лінгвістичного мислення і критичного підходу до досліджуваного матеріалу, у формуванні вмінь користуватися відповідним поняттєвим апаратом, аналітично осмислювати й узагальнювати теоретичні положення і застосовувати їх на практиці, самостійно працювати з науковою літературою.

Навчальний посібник є комплексом, який містить теоретичний та практичний матеріал за темою «Слово та поняття». Навчальний посібник має таку структуру: а) теоретичний матеріал, який розкриває теми «Слово як форма існування поняття», «Слово як номінативна одиниця», «Семантична структура слова»; б) питання для самоконтролю; в) практичні вправи та завдання; г) перелік використаної та рекомендованої літератури; д) словник з тлумаченням основних термінів та понять; е) тести для самоконтролю; ж) предметний покажчик.

Теоретичний матеріал розкриває такі питання за темою «Слово та поняття»: основні поняття та терміни сучасної лексикології, місце лексикології серед інших дисциплін, слово та його основні характеристики,

роль та функції сем у значенні слова; проблема визначення слова, змістова структура слова, лексичне значення як структура. Інтерпретація теоретичного матеріалу спирається на ідеї та праці провідних закордонних лінгвістів, серед яких М. Бреаль, Л. Депенкер, Л. Гільбер, С. Карчевський, Ж. Маторе, Ж. Пети, А. Полгер, Ф. де Сосюр, С. Ульман, П. Фрат та ін. Візуальне посилено сприйняття теоретичного матеріалу за допомогою численних прикладів, графіків, рисунків.

Після кожного теоретичного блоку студентам пропонується відповісти на питання для самоконтролю, правильні та послідовні відповіді на які дозволять студентам краще запам'ятати та засвоїти опанований матеріал.

Завдання для практичних занять призначені для відпрацювання і закріплення пройденого матеріалу. Завдання і вправи, які містяться в посібнику, сприяють розвитку у студентів навичок мовної здогадки, вдосконалення вмінь роботи з різними лексикографічними джерелами. Завдання дозволяють індивідуалізувати і диференціювати роботу студентів, що допоможе краще засвоювати пропонований матеріал.

Завдання для практичних занять призначені для відпрацювання і закріплення пройденого матеріалу. Самостійна робота студентів передбачає роботу з практичним матеріалом, а саме виконання різних процедур семантичного аналізу. Завдання і вправи, що містяться в посібнику, сприяють розвитку у студентів навичок мовної здогадки, вдосконалення вмінь роботи з різними лексикографічними джерелами. Завдання дозволяють індивідуалізувати і диференціювати роботу студентів, що допоможе краще засвоювати пропонований матеріал.

Наприкінці посібника подано список використаних у посібнику бібліографічних джерел та список рекомендованої літератури для поглибленого вивчення курсу, а також предметний покажчик ключових лінгвістичних термінів, що зустрічаються у посібнику. Окрім цього посібник містить глосарій основних термінологічних одиниць з їхнім тлумаченням (дефініцією). Засобом діагностики знань студентів є контрольний-перевірочний тест, виконання якого дозволяє студенту (і викладачеві) контролювати засвоєння теоретичного матеріалу курсу.

Запропонований у навчальному посібнику комплекс теоретичного матеріалу та практичних завдань підвищує професійний рівень студентів-філологів та створює базу для набуття і розвитку навичок узагальнення спостережуваних лінгвістичних явищ і прищеплює студентам навички самостійного, критичного ставлення до фактів мови.

INTRODUCTION

OBJET D'ÉTUDES ET MÉTHODE EN LEXICOLOGIE

La *lexicologie* (du grec *leksis* "mot, lexique" + *logos* "mot, étude") est une discipline de la linguistique qui étudie les mots, le vocabulaire de la langue dans son état actuel et son développement historique.

La *lexicologie descriptive* ou *synchronique* (du grec *syn* "ensemble" + *chronos* "temps") examine les modèles de fonctionnement du système lexico-sémantique de la langue au cours d'une période donnée. La *lexicologie historique* ou *diachronique* (du grec *dia* "à travers" + *chronos* "temps") s'intéresse à la formation et à l'enrichissement du vocabulaire de la langue liés à l'histoire du peuple et au développement de sa culture. La *lexicologie comparée* compare les faits d'une ou de plusieurs langues avec les faits d'autres langues afin de révéler l'identité nationale des formes et des significations linguistiques.

La lexicologie en tant que discipline linguistique à part a apparu plus tard que d'autres, par exemple, la grammaire. On a coutume de considérer qu'elle ne s'est constituée comme discipline scientifique qu'au début du XX^e siècle. Le terme même de «lexicologie» a été introduit par l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert en 1765. Cependant, les premiers travaux linguistiques consacrés aux mots français ne sont apparus qu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle: c'étaient l'ouvrage de Darmsteter «La vie des mots étudiée dans leurs significations» et le quatrième volume de la «Grammaire historique de la langue française» du romaniste danois Kristoffer Nyrop qui décrivaient les changements de sens des mots se réalisant conformément aux lois telles que la restriction, l'extension et l'emploi figuré, etc.

Le terme «*sémantique*» qui nomme une branche de la linguistique qui étudie la signification du mot a été introduit par le célèbre linguiste français Michel Bréal (1832–1915). Dans le livre «Essai de sémantique (Science des significations)», publié en 1897 à Paris, Michel Bréal a résumé et a développé les réalisations de la lexicologie: dans son œuvre, elle apparaît pour la première fois comme une branche spéciale de la science du langage. Une grande partie de son livre est consacrée à la sémantique lexicale, il développe la théorie du changement linguistique des mots, il étudie les mécanismes de ce changement, c'est pourquoi cet ouvrage est traditionnellement considéré

comme la première œuvre théorique en lexicologie. L'«Essai de sémantique» de Bréal aborde pour la première fois de façon méthodique dans l'histoire des sciences du langage, et au-delà, des sciences humaines, les conséquences de l'autonomie du signe linguistique par rapport au monde. Pour Michel Bréal «le but, en matière de langage, c'est d'être compris» [12, p. 8], quant au rôle de la linguistique, il est suivant: «La Linguistique parle à l'homme de lui-même: elle lui montre comment il a construit, comment il a perfectionné, à travers des obstacles de toute nature et malgré d'inévitables lenteurs, malgré même des reculs momentanés, le plus nécessaire instrument de la civilisation» [12, p. 2–3].

À la fin du XIX^e siècle, la sémantique lexicale s'est concentrée sur l'étude de l'aspect historique du changement de sens des mots. Les principales propriétés du sens lexical ont été déterminées et les lois sémantiques générales ont été dégagées. Dans la sémantique lexicale du XX^e siècle, les questions d'étude simultanée du vocabulaire de la langue et le problème de la théorie générale du mot se sont posés avec une acuité toute particulière. Également, le mécanisme de démarcation du mot et la nature des relations entre sens lexical et le concept ont déclenché de vives discussions. Deux approches de l'étude du mot – le mot dans sa relation avec le monde réel et le mot dans sa relation avec d'autres éléments de la langue – ont identifié deux méthodes de recherche sémantique: démarche onomasiologique et démarche sémasiologique.

La *démarche onomasiologique* implique l'étude qui part des concepts pour l'étude des mots. On parle dans ce cas de l'approche notionnelle. La question est de savoir comment tel ou tel concept reçoit son nom dans la langue. L'onomasiologie se fonde sur une idée et elle étudie son expression, en posant des questions du type: on a un concept «*acheter*». Avec quels mots est-il exprimé dans telle ou telle langue?

La *démarche sémasiologique* est fondée sur l'analyse des relations entre les mots en fonction de leurs significations. La sémasiologie vient du mot lui-même et étudie sa signification.

Alors, si le centre de l'attention de la *sémiologie* est le mot, alors au centre de l'*onomasiologie* se trouve un concept. D'après la linguiste belge Rita Temmerman, la perspective sémasiologique consiste en l'analyse sémantique des expressions linguistiques et prend le terme comme le point de départ alors que la perspective onomasiologique concerne l'investigation de la dénomination d'une certaine entité physique ou mentale [69, p. 224]. La linguiste française Sylvianne Rémi-Giraud postule que «l'onomasiologie va du sens à la forme (du signifié au signifiant) tandis que la sémasiologie va de

la forme au sens» [62, p. 165]. Ainsi, on voit que souvent, la sémasiologie est opposée à l'onomasiologie en tant qu'étude de la dénomination. Les tâches des deux méthodes sont résolues dans le cadre d'une discipline plus générale – la sémantique.

Les branches spéciales de la lexicologie sont l'étymologie, la formation de mots (la dérivation), l'emprunt, la sociolexicologie et la lexicographie.

L'*étymologie* (gr. *etymon* "vrai" + *logos* "le mot") est une discipline diachronique de la linguistique, qui cherche à établir l'origine formelle et sémantique d'une unité lexicale, le plus souvent un mot. Sa tâche est de définir le matériel formel utilisé par celui qui le premier a inventé le mot et l'idée qu'il voulait exprimer avec ce mot.

La *formation des mots*, c'est l'étude des procédés de la création de nouveaux lexèmes à partir d'éléments préexistants.

L'*emprunt* est un procédé par lequel les usagers d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue. C'est l'un des moyens de l'enrichissement du vocabulaire d'une langue.

La *sociolexicologie* désigne l'étude de toutes les relations existant entre l'usage du lexique et les divers phénomènes socio-économiques qui s'y trouvent associés (c'est-à-dire l'étude du vocabulaire d'après les domaines de son usage). Elle a une portée très générale: il s'agit de linguistique et non de sociologie. «L'auteur ne s'intéresse pas aux conditions sociales de la communication technique, mais étudie les conditions sociales qui actuellement font évoluer certains vocabulaires techniques dans les usages communs» [44, p. 896].

La *lexicographie*, c'est l'étude des principes de la description des mots, la rédaction des dictionnaires.

Traditionnellement, la lexicologie comprend aussi la *phraséologie*, qui étudie les combinaisons de mots partiellement ou totalement figées, appelées unités phraséologiques.

L'objet d'étude de la lexicologie est *le mot*. Dans les études du lexique, les lexicologues se fondent sur ce que le mot est une unité sémantico-structurale fondamentale, agissant comme l'élément principal du système lexical de la langue. Le mot représente une combinaison de la forme sonore matérielle avec un contenu sémantique fixé, qui est compréhensible pour tous les locuteurs natifs. L'unité linguistique (phonétique et sémantique) qui en résulte acquiert des caractéristiques grammaticales dans la parole et elle est capable d'assumer diverses fonctions syntaxiques. Ainsi, selon le niveau

linguistique auquel on se situe, le mot occupe une position intermédiaire entre les unités principales du niveau bas (phonème) et du niveau haut (phrase).

Donc, le mot est une unité linguistique significative sémantiquement indépendante. Dans sa structure interne, on distingue les *morphèmes* (les plus petits éléments linguistiques significatifs, le plus souvent dépourvus d'autonomie linguistique, qui ont une nature grammaticale), qui, à leur tour, se composent des *phonèmes* (les plus petits segments phoniques dépourvus de sens):

Mot	Morphème	Phonème
tableau	tabl-eau	[tablo]

Le mot en tant qu'unité linguistique possède ses propriétés de combinatoire lexicale et grammaticale. Le *sens grammatical* révèle l'appartenance d'un mot à une certaine classe, elle est associée à la modification des formes du mot et à ses fonctions syntaxiques. Si l'on analyse le mot *tableau* sous le point de vue grammatical, on note qu'il s'agit d'un nom commun, inanimé, du genre masculin, qui peut varier en nombre; dans la phrase, il peut être qualifié par l'adjectif, être employé comme un sujet, un complément direct ou indirect, etc.

En ce qui concerne l'analyse lexicologique (*sens lexical*), elle est fondamentalement différente.

1. La définition du mot *tableau* comprend les significations suivantes: 1) Support mural d'écriture, sur la surface duquel on écrit avec un morceau de craie ou un feutre; 2) Support mural destiné à recevoir divers objets; 3) Panneau destiné à recevoir des inscriptions, des renseignements; 4) Œuvre picturale exécutée sur un support préparé à cet effet, en général présentée dans un cadre; 5) Ce qui s'offre à la vue et qui est susceptible de provoquer certaines impressions; 6) Description orale ou écrite évoquant une situation; 7) Disposition graphique permettant l'inscription de données; les données elles-mêmes; 8) *Bâtiment*. Chacun des deux côtés verticaux d'une embrasure, et spécialement de la partie de cette embrasure comprise entre le dispositif de fermeture de la baie et le nu extérieur du mur; 9) *Droit*. Liste des membres d'un ordre professionnel; 10) *Électricité*. Ensemble comprenant l'appareillage destiné à commander des dispositifs électriques ou à en contrôler l'état; 11) *Imprimerie*. Composition, encadrée ou non, comportant des chiffres et / ou des textes et divisée en colonnes; 12) *Informatique*. Ensemble structuré d'informations organisées séquentiellement dans la mémoire d'un ordinateur, chaque élément étant repérable par son numéro d'ordre ou indice; 13) *Jeux*.

Division d'une table de jeu sur laquelle les joueurs déposent leurs enjeux; 14) *Marine*. Partie plane et quasi verticale qui forme l'arrière des canots et de certains petits voiliers; 15) *Mathématiques*. Ensemble d'éléments disposés selon des lignes et des colonnes ou, de façon équivalente, dans les cases d'un rectangle quadrillé; 16) *Théâtre*. Subdivision d'un acte, marqué par un changement de décor.

Une simple observation permet d'établir que la même forme phonétique est utilisée pour désigner divers objets, phénomènes, processus; ce mot a plusieurs sens connexes.

2. L'entourage le plus proche de ce mot dans le dictionnaire témoigne que le mot *tableau* provient de la même famille des mots tels que *table* «стіл»; *tableautin* «маленька картина»; *tablée* «всі, хто сидить за столом»; *tabler* «сидіти за столом», «покладатися на»; *tablette* «полка», «плитка», «таблетка», etc. Le dictionnaire étymologique y ajoutera le verbe *attabler* «посадити за стіл» et le substantif *entablement* «антаблемент» et manifestera que toute la famille des mots remonte à l'étymon latin commun *tabula* «planche».

3. Du point de vue de la morphologie lexicale, le mot *tableau* est un nom dérivé, formé par le suffixe *-eau*.

4. Dans ses diverses significations, le mot *tableau* a des synonymes tels que *peinture*, *portrait* (signification 2); *panneau* (signification 4); *spectacle* (signification 5); *vue* (signification 6); *liste*, *catalogue* (signification 7).

5. Parmi les sens du mot *tableau*, on peut trouver ceux qui sont neutres et couramment utilisés (significations 1-7), et ceux qui sont employés dans les langues de spécialité (théâtre – signification 8, bâtiment – signification 9, marine – signification 10). Outre cela la signification 11 est régionale (Afrique) et la signification 12 est vieillie.

6. Le mot *tableau* dans ses divers sens forme des groupements stables telles que *tableau de chasse*, *tableau d'honneur*, *vieux tableau*, *tableau vivant*, *tableau clinique*; également, le mot *tableau* fait partie de la locution phraséologique *jouer (miser) sur les deux tableaux* (profiter de deux choses à la fois).

Le chercheur canadien (québécois) Alain Polguère note que «dans toute langue, les sens lexicaux constituent l'écrasante majorité des sens disponibles. <...> Par contraste, les sens grammaticaux sont en nombre très réduit (variable selon les langues) et leur expression est imposée par la langue. La lexicologie se concentre, bien entendu, sur l'étude des sens lexicaux» [57, p. 108].

En résumant brièvement le résultat des observations lexicographiques on peut tirer la conclusion que le lexicologue s'intéresse aux caractéristiques

suivantes dans le mot: 1) le sens lexical du mot; 2) son origine et sa famille de mots; 3) la formation du mot; 4) les relations du mot dans le système lexico-sémantique de la langue; 5) l'usage du mot dans la parole; 6) la participation à la formation des groupements stables et des locutions phraséologiques.

La diversité des caractéristiques du mot détermine le caractère multidimensionnel de l'analyse lexicale. La lexicologie étudie par excellence l'aspect significatif du mot.

La distinction entre «langue» et «parole», proposée et justifiée par le linguiste suisse Ferdinand de Saussure (1857–1913), a joué un rôle important dans la mise en place d'une nouvelle approche de l'étude des unités linguistiques, y compris lexicales, d'après laquelle les phénomènes linguistiques sont considérés comme un système de certaines relations et dépendances. La doctrine sur la délimitation de la langue et de la parole a été développée ultérieurement dans les travaux des linguistes. Ainsi, le linguiste russe Yuriy Maslov dans son œuvre «Introduction à la linguistique» a délimité la langue et la parole de façon suivante: «La langue et la parole diffèrent de la même manière comme la règle de grammaire et les phrases dans lesquelles cette règle est utilisée, ou comme le mot dans le dictionnaire et d'innombrables cas d'usage de ce mot dans les différents types de textes. La parole est la forme de l'existence de la langue. La langue fonctionne et se manifeste directement dans la parole» [2, p. 13].

Le philologue italien Sergio Cigada explique la dichotomie langue / parole de manière suivante: «La *langue* est un “patrimoine mnémonique virtuel”, une puissance, la connaissance d'un certain code qui nous permet de nous exprimer par celui-ci; la *parole* est la réalisation de cette puissance, l'acte locutif qui donne la possibilité à un destinataire, en utilisant le code gravé dans sa mémoire, d'exprimer sa pensée, d'accomplir des actes communicatifs» [15, p. 16].

Pour la linguiste française Rossitza Kyheng la langue et la parole ne sont pas deux systèmes autonomes, mais elles représentent les deux faces d'un système unique, le langage, qui se constitue et existe à travers la dualité [43].

D'après une autre linguiste française Béatrice Turpin, la parole est conditionnée par la langue comme elle l'est par le discours. Elle est persuadée qu'entre la langue et la parole, il y a nécessairement le discours, un espace de règles qui relie un texte (écrit, parlé) avec son (ses) intertexte(s) [71, p. 310].

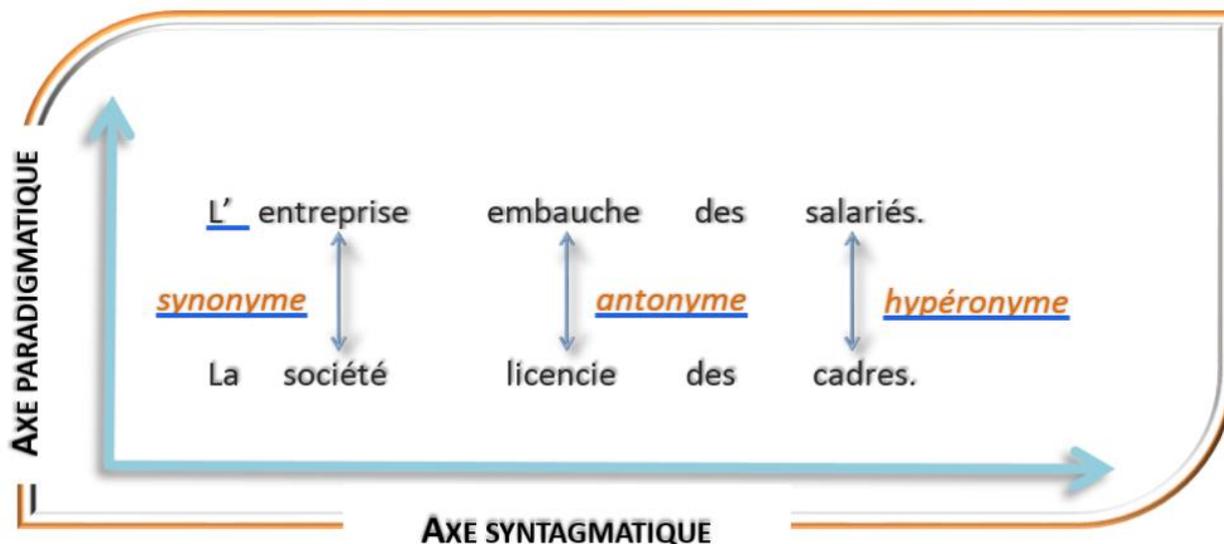


Image 1. Axe paradigmatique et axe syntagmatique

La langue vivante se réalise toujours sous la forme d'innombrables énoncés, dont le lexicologue spécifie son objet de la recherche – le mot comme unité autonome de la langue. Le mot en tant qu'élément de la langue agit dans l'ensemble de ses liens associatifs avec d'autres mots. Ces liens sont basés sur l'opposition de diverses caractéristiques inhérentes à la forme du mot ou à son sens et ils forment ce qu'on appelle les *relations paradigmatiques* du mot (voir image 1). Ces relations impliquent la possibilité d'une substitution, qu'on peut traduire par «ou»: à un endroit donné de la séquence, on peut trouver un élément *a* ou un élément *b* ou un élément *c*, etc. Comme élément de l'énoncé, le mot entre dans certaines relations linéaires avec d'autres mots qu'on nomme les *relations syntagmatiques* (voir image 1). Au niveau de l'axe syntagmatique, les unités lexicales se situent au niveau d'une phrase comme dans l'exemple «L'entreprise embauche des salariés» ou «La société licencie des cadres». Elles sont en cooccurrence puisqu'elles coexistent dans un même énoncé [27, p. 182]. Les relations paradigmatiques aident à déterminer le contenu sémantique général des mots (qui leur est propre dans le système lexical) qui est spécifié dans l'axe syntagmatique linéaire.

Les relations paradigmatiques existant dans la langue et les relations syntagmatiques réalisées dans la parole, ensemble, révèlent le plus complètement la sémantique du mot. L'un des principes fondamentaux de la lexicologie moderne est la reconnaissance de l'interdépendance des caractéristiques syntagmatiques et paradigmatiques du mot.

La particularité de la langue en tant que phénomène social est sa stabilité considérable. Cependant, ses propriétés intrinsèques comprennent un changement continu, une évolution qui affecte de manière inégale ses certains sous-systèmes. Le *vocabulaire* de la langue est un sous-système lexical qui est le plus sujet à des changements. Si dans les sous-systèmes tels que la phonétique ou la grammaire, le processus d'évolution se fait régulièrement, mais lentement, dans une grande dimension temporelle, le renouvellement du vocabulaire est beaucoup plus dynamique, ses résultats sont plus tangibles. À cet égard, l'analyse diachronique du vocabulaire, révélant les lois de l'évolution sémantique, les tendances productives et viables qui transforment et modifient le système, ne perd pas de sa pertinence. De nombreux phénomènes ayant lieu dans le vocabulaire de la langue française et d'autres langues, tels que la polysémie, la synonymie, l'homonymie, ne peuvent être expliqués qu'avec la participation obligatoire de l'analyse historique.

L'état moderne de la lexicologie se caractérise par un intérêt accru pour la mise en lumière des relations systémiques dans le vocabulaire. C'est sur cela que se concentre l'analyse synchronique. Le vocabulaire d'une langue n'est en aucun cas une accumulation mécanique d'éléments disparates. Ses unités lexicales sont reliées entre elles par diverses relations et forment une sorte de système. La systémique dans le vocabulaire est de nature plus libre et plus ouverte que dans d'autres sous-systèmes (phonétique, grammaire), mais sa présence est attestée par les faits linguistiques observés. En règle générale, les changements de sens ou les modifications de la forme de l'un des éléments du système affectent les unités lexicales avec lesquelles cet élément est en relation. Par exemple, le *glissement sémantique* dans le sens d'un mot peut se produire sous l'influence d'un glissement de sens d'un mot ayant une racine commune.

On peut citer en exemple le verbe *chauffer* dont la première signification est «élever la température d'un lieu, de quelque chose, rendre chaud ou plus chaud». Par le transfert métaphorique à la fin du XIX^e siècle ce verbe acquiert la signification «allumer les chaudières d'une locomotive, d'un vapeur, les mettre en service». Outre cela le verbe a d'autres significations: a) donner une sensation de chaleur ou procurer une certaine chaleur; b) hâter la végétation d'une plante par chaleur artificielle; c) préparer intensivement à une épreuve un élève, un candidat; d) animer, enthousiasmer quelqu'un, un groupe; e) (populaire) voler, faucher; f) (populaire) surprendre quelqu'un. Le nom d'agent *chauffeur* dérivé du verbe *chauffer* a subi un changement

sémantique similaire et, par conséquence, il a aussi quelques significations: 1) celui qui s'occupe du feu d'une forge, d'un fourneau, du fonctionnement d'une chaudière (кочегар; опалювач) 2) (par extension, usuel) celui qui conduit un véhicule automobile, à usage personnel ou dans le cadre de sa profession (шофер; водій). Le même nom employé au sens figuré a la signification «celui qui excite, encourage, stimule» (заохочувач).

Également on peut citer le cas du verbe *embouteiller* dont la première signification est «mettre en bouteilles». Au XX^e siècle, toujours par le transfert métaphorique, le verbe est employé au sens d'«obstruer un lieu, une voie de communication par un trop grand nombre de véhicules, d'objets, y empêcher la circulation». Le nom *embouteillage* dérivé du verbe, lui aussi, en actualisant le nouveau sens du verbe, a deux significations: 1) remplissage de bouteilles avec des liquides; 2) affluence de véhicules qui encombrant, obstruent les voies de communication. Par exemple: *Je fus coincé dans un embouteillage et vins trop tard.*

La ressemblance externe des mots peut être une des raisons de l'interaction sémantique de ces mots: l'adjectif *frustre* représente le mélange de *fruste* et de *rustre*. L'adjectif *fruste* a été emprunté de l'italien *frusto*, «usé». Il s'emploie au sens propre en archéologie. On parle ainsi de «monnaie fruste» ou de «sculpture fruste» quand les reliefs de celles-ci s'estompent. En médecine *fruste* s'emploie pour parler d'une maladie dont les manifestations sont atténuées. La proximité de forme avec l'adjectif *rustre*, «grossier, brutal», fait que l'on a ajouté à *fruste* les sens de «rude, inculte, mal dégrossi». Il serait bon de ne pas abuser de cette extension de sens, et on se gardera plus encore d'utiliser le barbarisme *frustre*, produit monstrueux de ces deux adjectifs. Le mot *ratatouille* «mets composé de divers ingrédients coupés en morceaux et cuits ensemble» est formé du croisement de deux verbes: *tatouiller* «remuer, manier beaucoup; renverser dans la boue» et *ratouiller* «troubler (l'eau), secouer, remuer; salir». Eux-mêmes sont formés, comme de nombreux verbes expressifs répandus dans les parlers régionaux, à partir de *touiller**, avec des préfixes ou des syllabes de renforcement [26].

La lexicologie, qui étudie l'un des niveaux de la langue – le vocabulaire – ne peut pas être isolée des autres branches de la linguistique. Le vocabulaire et la grammaire sont étroitement liés. Le sens lexical d'un mot peut dépendre de ses relations grammaticales avec d'autres mots. Par exemple, les verbes intransitifs, accompagnés d'un complément d'objet direct, changent considérablement leur sens: *monter* – підніматися, *monter l'instrument* – налаштовувати інструмент тоном вище, *monter sa maison* – обзавестися

господарством; *servir* – служити, *servir un client* – обслужити клієнта, *servir les passions de qn* – потурати чиймсь пристрастям. Certains verbes français changent le sens en fonction de leurs régimes: *monter voir qn* – зайти провідати к-н., *monter au cerveau* – вдарити в голову (про вино), *monter en voiture* – сісти в автомобіль; *servir le dîner* – подавати вечерю, *servir de père* – замінювати батька, *ne servir à rien* – не приводити ні до чого.

Dans le processus de développement de la langue française, les verbes *avoir* et *être* ont été complètement grammaticalisés, leurs formes sont devenues éléments constitutifs des temps composés des verbes. Également, on constate la lexicalisation des formes grammaticales. Par exemple, on attribue un sens lexical différent à la forme du singulier et du pluriel d'un nom: *la vacance* «вакансія» – *les vacances* «канікули»; *la menotte* «ручка» – *les menottes* «наручники»; *les Manet* «картини Мане». Certaines formes grammaticales peuvent se transformer en mots autonomes. Les formes verbales comme *Tiens! Gare! Suffit! Vive!* sont devenus des interjections. Les conjonctions *en admettant que, pourvu que, pendant que*, etc. remontent aussi aux formes verbales. Les combinaisons syntaxiques libres se transforment parfois en unités lexicales: *un perce-neige* «пролісок», *un va-et-vient* «ходіння взад і вперед», *un remonte-pente* «підйомник». Ces combinaisons de mots autrefois libres sont devenues des unités lexicales indécomposables, car elles représentent un tout unique du point de vue de leur prononciation (un seul groupe rythmique), de leur signification (elles se rapportent à un concept) et de la grammaire (dans la phrase, il s'agit d'un terme de la proposition).

Le mot n'existant pas hors de sa forme sonore, la lexicologie est donc étroitement liée à la phonétique, en particulier à la phonétique historique. La connaissance des lois de la transformation phonétique de la forme des mots permet d'établir l'étymologie du mot, de révéler les liens entre les mots apparentés voilés par des changements formels. En s'appuyant sur les lois phonétiques, selon lesquelles l'enveloppe sonore d'un mot a été modifiée, le lexicologue établit la proximité génétique de formes et de sens largement distincts (*avoué* et *avocat*, *comblé* et *cumuler*, *chétif* et *captif*), retrace les façons de former des séries homonymiques: par exemple, la série homonymique [ɛr] est le résultat convergence phonétique de différents mots: lat. *aer* > *air*, lat. *area* > *aire*, bas lat. *aera* > *ère*, anc. fr. *haire* > *hère*.

La lexicologie a de nombreux points de contact avec la stylistique. En plus des sens grammaticaux et lexicaux, le mot peut avoir une caractéristique stylistique. Certains phénomènes linguistiques, tels que synonymes,

néologismes, archaïsmes, dialectismes, argotismes, etc., sont étudiés à la fois par la lexicologie et la stylistique.

Les principes scientifiques pour la description des mots, l'élaboration et la rédaction de dictionnaires reposent sur les résultats de la recherche lexicologique, tout cela constitue l'objet de la lexicographie. Dans le même temps, les dictionnaires de différentes époques et de différents types constituent l'instrument d'un lexicologue, l'une des sources de données les plus importantes dans l'étude du vocabulaire, de son évolution et de son état actuel.

Le vocabulaire de la langue reflète la vie matérielle et spirituelle du peuple, il est le miroir de cette vie. Par conséquent, la lexicologie, en particulier la lexicologie historique, est basée sur l'étude de l'histoire économique, sociale et culturelle du peuple et fournit en même temps un matériau riche pour l'historien. L'aspect sociologique de la lexicologie est présenté dans les travaux du linguiste français Georges Matoré, qui, d'après les mots et leur histoire, étudie les fondements sociaux, les conditions matérielles et le niveau culturel de la société dans son ensemble à l'une ou l'autre période de son développement, en identifiant en tant qu'unités de référence pour l'analyse lexicologique les *mots-témoins* et les *mots-clés* [46]. Les premiers sont constitués par tous les néologismes, qui représentent les changements intervenant dans la structure politique, économique ou sociale des sociétés dont la langue est l'instrument. Les seconds sont des unités lexicologiques qui caractérisent les sociétés qui les emploient, les mots symbolisant les idéaux d'une période historique déterminée.

Un aspect important de la recherche lexicologique est la comparaison des moyens de transférer le sens identique par des procédés lexico-sémantiques de différentes langues. La lexicologie comparée révèle en outre les spécificités des habitudes et des normes linguistiques adoptées dans une collectivité linguistique particulière, qui reflètent le soi-disant esprit de la langue, son originalité.

Ainsi, la lexicologie est étroitement liée à la grammaire, à la phonétique, à la stylistique, à la lexicographie, à l'histoire et à la civilisation du peuple. Son propre objet est le vocabulaire de la langue (le lexique), les lois qui régissent la formation de nouveaux mots et le changement de leurs sens. Une étude approfondie du vocabulaire est d'une grande importance pour la compréhension de la langue et pour la maîtrise des normes de son fonctionnement dans le discours.

À partir du moment où la lexicologie est devenue une branche indépendante de la linguistique, la méthode principale de recherche dans le cadre cette discipline est la *méthode de description linguistique*, consistant en un inventaire systématique des unités linguistiques, expliquant les caractéristiques de leur structure et de leur fonctionnement [11, p. 197]. Cette méthode reste toujours importante en linguistique. Dans le même temps, en surmontant l'approche atomistique du mot, l'étude du lexique en tant qu'entité systémique spécifique tend à trouver de nouvelles méthodes de recherche visant à identifier les micro-systèmes lexicaux, les classes sémantiques des mots et diverses couches de vocabulaire dans le cadre de l'approche synchronique et diachronique. Dans les travaux lexicologiques modernes, on réunit les mots en champs associatifs, en groupes lexico-sémantiques ou thématiques en utilisant les *méthodes d'analyse définitionnelle* et *d'analyse componentielle (sémique)*, qui révèlent les relations paradigmatiques des mots et grâce auxquelles la structure sémantique d'un mot donné apparaît comme un ensemble d'éléments sémantiques hiérarchiquement subordonnés [57, p. 161]. La *méthode d'analyse contextuelle* est liée à la notion de contexte sémantique et vise à étudier le sens lexical d'un mot du point de vue de sa conditionnalité par des relations syntagmatiques [32, p. 79–80].

Contrairement aux méthodes logico-sémantiques de la lexicologie «traditionnelle», la *lexicologie structurale* s'appuie sur des méthodes formalisées empruntées à l'arsenal de la grammaire structurale: *analyse distributionnelle* et *analyse transformationnelle* [20, p. 3–4; 70, p. 12]. Ces méthodes servent principalement à délimiter les significations d'un mot polysémique. Leur application en lexicologie repose sur l'hypothèse de l'existence d'un lien direct entre le sens et le comportement syntaxique d'un mot. *L'analyse distributionnelle* montre la compatibilité des unités linguistiques; les classes sémantiques de mots sont distinguées en fonction de leur distribution syntaxique [20, p. 3–4]. *L'analyse en éléments constituants immédiats* est une extension de l'analyse distributionnelle. Le distributionnalisme est une théorie générale du langage développée par Leonard Bloomfield et Zellig Harris. Dans l'analyse en constituants immédiats on décompose les énoncés du corpus [63, p. 5]. Les segments issus du découpage sont appelés constituants immédiats. Ils sont isolés dans un premier temps par la possibilité de marquer une pause dans la phrase ou par la possibilité d'insérer d'autres éléments entre eux. Cette distribution suppose alors une hiérarchie entre les constituants immédiats: on a donc une structure distributionnelle ainsi que la possibilité de commuter un constituant avec un

constituant absent du corpus, par exemple on peut remplacer *noir* par *blanc* (axe paradigmatique), et de permuter un constituant sur l'axe syntagmatique. L'*analyse transformationnelle* est utilisée en linguistique structurale dans le cadre de la construction de modèles générateurs; en lexicologie, leur domaine d'application se situe à l'intersection du lexique et de la grammaire et touche les problèmes de formation de mots [70, p. 12].

L'*analyse logico-sémantique* et l'*analyse sémantique structurale* en lexicologie sont complétées par des méthodes précises: la *méthode statistique* et la *méthode quantitative*, ainsi que par l'*expérience associative* empruntée à la psycholinguistique [28].

Il est encore à mentionner la *méthode de patternisation*, orientée principalement vers la lexicologie, la grammaire et la didactique. Elle consiste à identifier et à étudier en corpus les patrons (patterns) distributionnels qu'intègrent certaines classes de mots sémantiquement homogénéisés par le pattern [41, p. 60].

Ainsi, la lexicologie moderne utilise diverses méthodes pour analyser le vocabulaire d'une langue. Le choix de la méthode dépend de la nature du phénomène linguistique étudié et des tâches spécifiques que le lexicologue cherche à résoudre.

Questionnaire

Répondez aux questions:

1. Quelle est la différence entre la lexicologie descriptive et la lexicologie historique?
2. Pourquoi le mot est-il l'élément principal du système lexical de la langue?
3. Qu'est-ce que le vocabulaire?
4. Qu'est-ce que représentent les relations paradigmatiques et les relations syntagmatiques? Citez vos exemples.
5. Quelles fonctions syntaxiques le mot peut-il assumer? Donnez des exemples.
6. Comment comprenez-vous l'expression «aspect significatif du mot»? Expliquez-la.
7. Nommez les principaux problèmes de la lexicologie.
8. Prouvez que le mot est une unité autonome de la langue par rapport aux phonèmes et aux morphèmes.

9. Quelle est la différence entre la démarche onomasiologique et la démarche sémasiologique?
10. Caractérisez brièvement les branches spéciales de la lexicologie.
11. Que comprend-on sous le terme «la stabilité de la langue»?
12. Pourquoi le vocabulaire d'une langue est-il le plus sujet aux changements?
13. Expliquez pourquoi la lexicologie est-elle étroitement liée en premier lieu avec la grammaire et la phonétique ?
14. Énumérez et caractérisez les méthodes lexicologiques essentielles.

Exercices

1. Déterminez le type de relations entre les mots:

- 1) pain, pâtes, riz, fruit, poisson;
- 2) il construit, il bâtit, il édifie;
- 3) il lisait, nous lisions, ils lisaient;
- 4) l'époux, le frère, l'arrière-grand-père, la femme, le beau-père, le neveu, la belle-mère, la petite-fille;
- 5) j'ai vu, je vois, je vais voir, je verrai;
- 6) attraper – jeter, lancer, pousser;
- 7) le sac, la serviette, la trousse, la valise, la mallette, le portefeuille;
- 8) en haut, en bas; au-dessus, au-dessous; à droite, à gauche.

2. Trouvez des exemples de relations paradigmatiques et syntagmatiques avec les mots ci-dessous:

une chambre, adorer, frais, excellent.

3. Analysez la phrase suivante en termes de mots-formes, lexèmes et locutions:

«Ma copine Françoise a acheté plusieurs têtes d'ail dans un grand magasin, mais, comme elle a la tête en l'air, elle les a oubliées dans l'autobus».

Mots-formes	Lexèmes	Locutions
Ma	Mon	
Copine	Copain	

4. Lisez les répliques ci-dessous. Qu'est-ce que la secrétaire laisse entendre? Quels mots seraient en relation paradigmatique avec *propre* dans ce contexte particulier?

Patron: Que pensez-vous de mon nouvel assistant?

Secrétaire: Il est propre.

5. Expliquez les glissements de sens entre les différentes acceptions du mot *café*:

1. Graine ou fève du caféier.
2. Ces graines torréfiées (Un paquet de café).
3. Infusion préparée avec des fèves de caféier torréfiées et moulues.
4. Établissement où l'on consomme des boissons.
5. Moment où on prend le café, après un repas (Venez pour le café).

6. Trouvez dans le dictionnaire l'entourage le plus proche des mots suivants:

un voisin, la terre, rouler, la glace, solide, la paille, coller, lent, frais.

7. Analysez les mots en gras des phrases ci-dessous sous le point de vue de la grammaire (la nature et les fonctions du mot):

Ex.: *cousins* – nom commun, masculin, pluriel, sujet (ou COI / COD)

Dans son **jardin**, **Linda** découvre un **hérisson**.

Ce **soir**, nous retrouverons nos **amis** à la **cafétéria**.

Jean **vendit** cette voiture à un de mes **clients**.

jardin:

Linda:

hérisson:

soir:

amis:

cafétéria:

vendit:

clients:

8. Trouvez dans le dictionnaire les groupements stables formés à partir des mots donnés. Traduisez-les. Faites-les entrer dans les phrases:

un coup, rire, chaud, une patte, verser, bleu, une chandelle, sec.

9. Analysez la phrase suivante et dites quels mots sont porteurs d'un sens lexical et quels mots sont porteurs d'un sens grammatical en examinant la définition dans un dictionnaire:

Le cours de grammaire est reporté à la semaine prochaine en raison de la participation du professeur à une conférence internationale à Berne.

Sens lexical	Sens grammatical
cours	Le

10. Trouvez dans le dictionnaire trois mots dans la signification desquels s'est produit le phénomène du glissement sémantique.

11. Précisez le sens des mots suivants lorsqu'ils sont employés au singulier et au pluriel. Faites-les entrer dans les phrases:

la lunette – les lunettes, la menotte – les menottes, l'attention – les attentions, la lettre – les lettres, le fer – les fers, la vacance – les vacances, la gage – les gages.

12. Faites l'analyse sémique des mots ci-dessous suivant l'exemple de l'analyse componentielle des mots *cuillère* et *louche*:

Ex. :

	<i>S1 Ustensile à table ou cuisine</i>	<i>S2 Ustensile d'un manche</i>	<i>S3 Ustensile d'une partie creuse</i>	<i>S4 Cuilleron hémisphérique</i>
<i>cuillère</i>	+	+	+	-
<i>louche</i>	+	+	+	+

	S1 ...	S2 ...	S3 ...	S4 ...	S5 ...	S6 ...
Epée						
rapière						
katana						
sabre						
glaive						
cimeterre						
flamberge						
poignard						

13. Cherchez les doublets populaires des mots ci-dessous:

diurne, hôpital, cathédrale, âcre, auguste, amygdale, clavicule, frigide, sacrement, potion, légal, flagelle, ministère, fusion, pectoral, autoriser.

14. Cherchez les doublets savants des mots ci-dessous:

écouter, outil, fade, nager, étroit, chevalier, hurler, moule, évier, chasser, chétif, ivresse, orteil, champ, volaille, couple, peser, moyen, royal.

15. Classez les mots du corpus en champs sémantiques et justifiez et justifier les regroupements représentés:

satisfaction, s'endormir, chêne, noisetier, blesser, plaisir, léthargie, planète, contentement, somnifère, violence, bouleau, étoile, guerre, satellite, sapin, euphorie, sommeil, peuplier, combattre, univers, somnambule, béatitude, armée.

MOT EN TANT QUE FORME D'EXISTENCE DU CONCEPT

Le mot en tant qu'unité linguistique dénote et reflète simultanément les faits de la réalité objective. Il fixe la connaissance généralisée des phénomènes et des objets provenant du monde environnant. Cette connaissance généralisée porte le nom du *concept*.

Le processus de réflexion comporte trois phases. Au début, la réalité objective apparaît comme un objet immédiat d'observation et de perception. C'est l'idée ou la pensée. La deuxième phase inclut l'acceptation de cette idée. Une représentation, reproduisant en mémoire une certaine image concrète dérivée de l'expérience, apparaît. Enfin, on met de côté tout ce qui est singulier ou d'importance mineure et on forme la notion de classe d'objets ou de phénomènes à laquelle appartient l'objet observé.

Le concept d'objet est formé sur la base de la mise en évidence de ses propriétés distinctives ou de la somme des propriétés d'une classe entière d'objets. Le concept est le résultat de la généralisation des caractéristiques principales, des traits les plus essentiels permettant de distinguer un objet ou un phénomène d'un autre, et le mot est le nom de ce résultat de l'activité abstraite de la conscience humaine. Selon le chercheur français Hervé Dumez, il n'y a véritablement concept que quand il existe des interactions dynamiques entre trois dimensions: la dénomination doit s'accompagner d'une tentative de définition et d'un renvoi à une classe de faits empiriques [21, p. 76]. Le mot est donc l'unité cognitive du système langagier, qui stocke les voies de «transition» de la réalité en pensée, ainsi que les étapes de l'activité cognitive de l'homme.

La réflexion des objets ou des phénomènes de la réalité réelle dans les noms lexicaux s'effectue à travers l'activité cognitive de l'homme. Le lien entre le mot et le concept s'établit dans le processus d'activité commune des gens. Les unités nominatives – les mots – sont créées et utilisées dans le processus de connaissance du monde extérieur, et elles constituent une condition indispensable pour la communication des gens.

Ainsi, les concepts résultent de la réflexion et de la généralisation des caractéristiques et des propriétés essentielles des objets ou des phénomènes du monde objectif, que l'homme peut connaître à travers le travail social. «Le

concept <...> résulte d'une activité mentale d'organisation de l'expérience humaine au sens large, de catégorisation d'objets à des fins d'identification. Le concept permet à l'homme d'élaborer son savoir» [19, p. 580]. L'homme pense dans les concepts, et les concepts sont réalisés dans des complexes sonores – dans les mots. Le mot, en tant que forme d'existence du concept, correspond à cet objet, au phénomène du monde objectif, dont les traits essentiels sont incluses dans le contenu du concept. La forme sonore du mot et son contenu représentent une unité organique résultant du processus gnoséologique.

La notion de langue en tant que système de signes, adoptée dans la linguistique moderne (et qui remonte à F. de Saussure), implique la reconnaissance de la nature sémiotique du mot. Le mot est considéré et appelé signe verbal au motif de sa propriété principale, notée dans les temps anciens, qui se reflète dans la définition classique du mot en linguistique traditionnelle: le mot est une unicité de forme et de signification. Un signe verbal élémentaire, en tant qu'unité bilatérale, est formé à la suite de la formation du signe primaire, qui établit un lien mental solide (médiatisé par la conscience et la mémoire des utilisateurs de la langue) d'une certaine signification sémantique (concepts, représentations) et d'une certaine forme sonore de son expression. Entre l'objet et son nom se trouve le concept de cet objet. Selon à F. de Saussure, «le signe linguistique unit non pas une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique» [65, p. 98]. Le concept d'objet est identifié sur la base de la sélection de ses propriétés distinctives ou de la somme des propriétés d'une classe entière d'objets. Par conséquent, le concept est la base de la caractéristique substantielle de l'objet, et le mot est le nom de cette somme de traits distinctifs.

En sémantique les rapports symboliques (ou iconiques) entre un mot, un concept et un objet (phénomène, processus) sont traditionnellement représentés sous la forme d'un triangle sémiotique (voir image 2). Ce triangle est apparu pour la première fois dans l'œuvre des linguistes britanniques C. K. Ogden et I. A. Richards, «The Meaning of Meaning», publiée en 1923. Ce triangle reflète l'idée, connue depuis l'époque des grammaires médiévales, selon laquelle la forme d'expression linguistique désigne une «chose» par l'intermédiaire du «concept» associé à cette forme dans l'esprit des locuteurs d'une langue donnée. Sur le fond, le triangle combine des approches de la compréhension du signe par F. de Saussure et par Frege et il peut être considéré comme une sorte de modèle synthétique du signe.

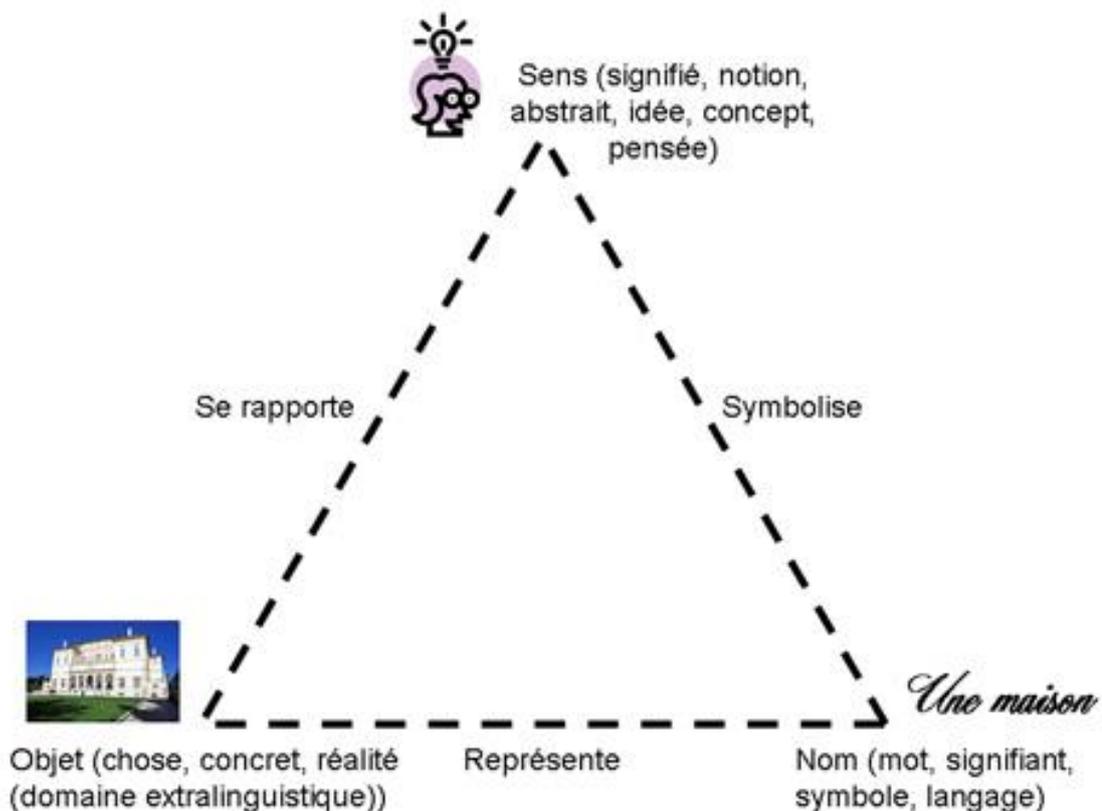


Image 2. Triangle sémiotique

Le philologue russe Yu. Stepanov interprète *l'iconicité* (symbolisme) du mot comme suit: le mot phonétique apparaît comme un signe de signification et, avec son sens (signifié), il est un signe de l'objet. L'iconicité est conçue comme le principe fondamental de structuration du langage en général [17, p. 4]. D'après le linguiste français Philippe Monneret, l'iconicité, comme concept sémiotique descriptif, «décrit un processus de formation ou de fonctionnement du signe sans impliquer explicitement un processus cognitif particulier» [47, p. 47]. Le signifié est le concept, c'est-à-dire la représentation mentale d'une chose. Dans un énoncé concret, dans le discours, l'ensemble du complexe (c'est-à-dire un triangle sémiotique constitué d'un mot phonétique, d'un objet et d'un sens) peut être le signe d'un autre, nouvel objet. Les relations iconiques dans le mot ont donc plusieurs niveaux. Un autre chercheur français Stéphane Polis estime que «l'iconicité linguistique doit être conçue comme une forme de motivation (parmi d'autres), reposant sur un processus analogique» [59, p. 61].

Citons à titre d'exemple l'unité sonore [pule] (signifiant), qui peut se corréler avec d'autres signifiés, servir de nom à plusieurs objets et phénomènes de la réalité objective (voir figure 1).

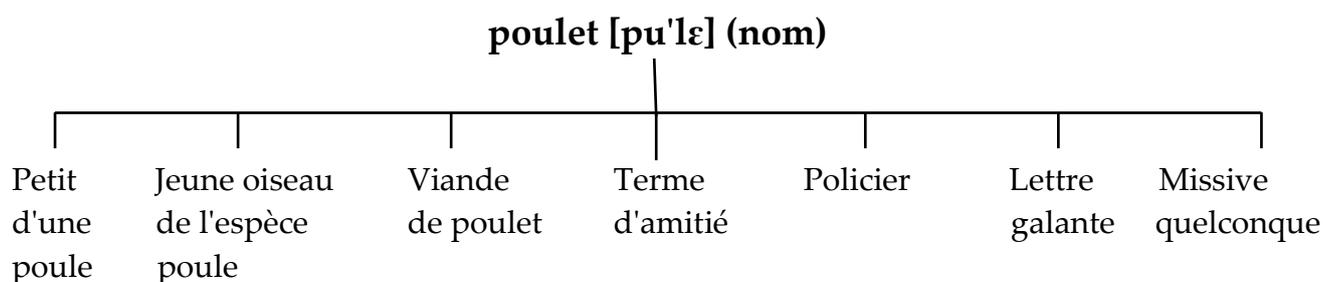


Figure 1. Représentation traditionnelle dans le dictionnaire de l'usage multiple d'une unité sonore pour signifier des objets du monde réel

En lexicologie structurale, les rapports entre l'unité sonore et les significations qu'elle transmet sont représentés schématiquement sous la forme de la construction hiérarchique qui porte le titre «arbre». Dans cet «arbre» les significations particulières sont réparties en fonction de leurs caractéristiques sémantiques inhérentes (marqueurs), telles que l'animéité / l'inaniméité; la matérialité / l'immatérialité, etc. (voir figure 2).

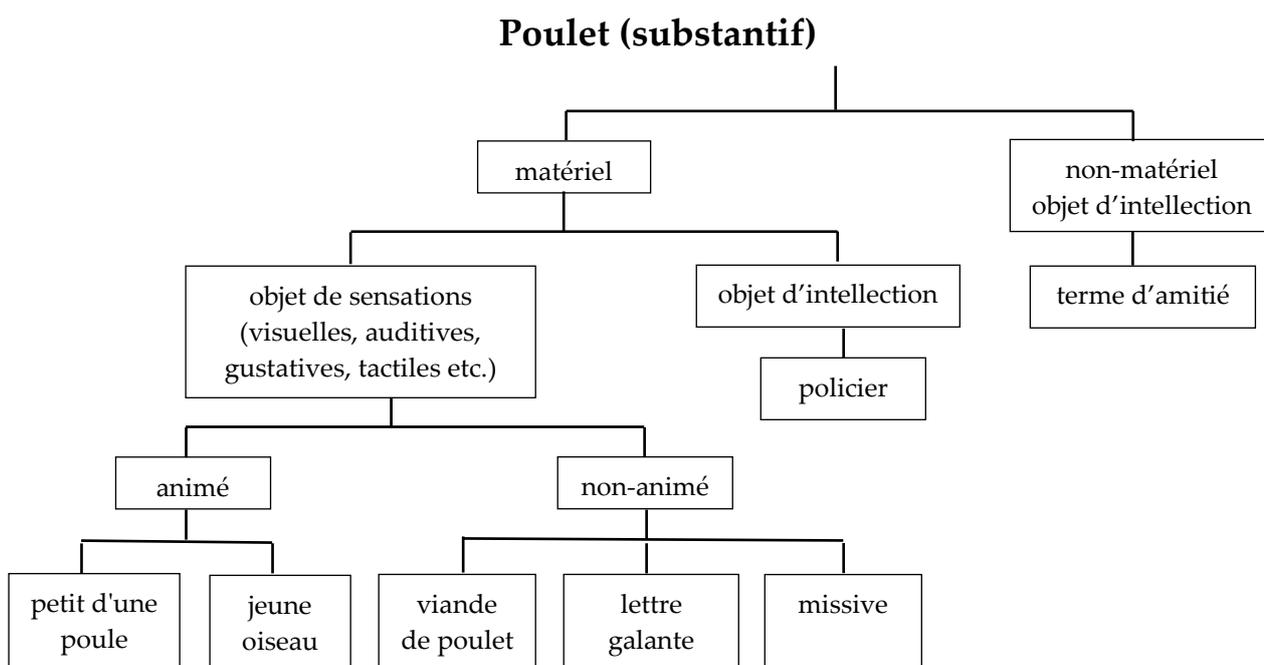


Figure 2. Analyse transformationnelle de la relation du signifiant et du signifié – arbre de désambiguïsation à base de sèmes

Des constructions pareilles servent de point de départ à de nouvelles transformations, dans lesquelles la *combinatoire sémantique* de la partie significative du mot se révèle dans différents types de contextes.

Ainsi, les concepts se matérialisent par des mots. La relation entre la forme (image acoustique et graphique) et le concept mental est vraiment très complexe [58, p. 32]. Le rapport entre le concept et le nom (mot) constitue la

base de la formation de la signification d'un mot. Si le *concept* est une réflexion généralisée d'un objet dans l'esprit d'une personne, le *mot* est la désignation conventionnelle de l'objet dans une langue donnée, formée historiquement dans l'expérience des gens. Il n'y a pas de correspondance complète et univoque entre un mot et un concept, l'ensemble des traits pertinents d'un concept ne se retrouve pas forcément dans le mot [19, p. 580], comme en témoignent les phénomènes linguistiques suivants:

1. Le même concept peut être représenté par plusieurs unités lexicales – il s'agit de la synonymie: *tromper – duper – berner; céleste – divin – angélique.*

2. La même unité sonore (mot) peut être porteur de significations différentes:

a) polysémie: *le volume* 1) livre broché ou relié; 2) espace occupé par un corps; 3) effet permettant de rendre les trois dimensions dans les arts plastiques ou graphiques; 4) force, intensité d'un son; 5) masse d'eau que débite un fleuve, une fontaine; 6) masse, quantité globale de quelque chose; 7) *antiquité* manuscrit, roulé autour d'un bâtonnet; 8) *informatique* unité amovible de mémoire auxiliaire d'un ordinateur; 9) *mathématiques* valeur commune des volumes inférieur et supérieur pour une partie cubable.

b) homonymie: [sã]: *cent / sang / sans*; [ra]: *ras / rat / raz.*

La capacité d'un signe linguistique à représenter de différents concepts a été appelée par le linguiste russe Sergueï Karcevski le dualisme asymétrique. Dans son essai publié dans le premier volume des Travaux du Cercle linguistique de Prague sous le titre éloquent «Du dualisme asymétrique du signe linguistique», Karcevski traite de l'oscillation de la langue entre deux pôles, définissables comme le général et le particulier, l'abstrait et le concret, le social et l'individuel, le stable et le mobile. Conformément à ce principe, «le signifiant (phonique) et le signifié (fonction) glissent continuellement sur la "pente de la réalité". Chacun "déborde" les cadres assignés à lui par son partenaire: le signifiant cherche à s'exprimer par d'autres moyens que son signe. Ils sont asymétriques, accouplés, ils se trouvent dans un état d'équilibre instable» [38, p. 24].

3. Un concept peut être exprimé non pas par un mot, mais par une combinaison de mots, par une expression figée: *un sourd-muet, un porte-clefs, un jusqu'au-boutiste, une eau-de-vie, des qu'en-dira-t-on.*

4. Le concept n'est pas une catégorie figée une fois pour toutes, il est flexible et il évolue avec le changement des idées sur le sujet ou le phénomène. Par conséquent, le mot peut rester inchangé, tandis que le concept qui le détermine peut changer considérablement au fil du temps.

Un bon exemple d'évolution du sens d'un mot au cours des siècles est celui du verbe *guérir*. Aujourd'hui, *guérir* signifie «délivrer quelqu'un d'une maladie (ou être soi-même délivré d'une maladie)». Le sens de ce mot ne pose aucun problème. Pourtant... Si on lit un ouvrage du XII^{ème} siècle, on est très surpris de rencontrer ce mot dans certaines phrases qui n'ont rien à voir avec la santé. Ceci résulte du fait qu'à l'époque ce verbe (qui vient du francique **warjan* «protéger») signifiait tout simplement «garantir, protéger». Ce n'est qu'un siècle plus tard que ce verbe entra dans la sphère de la médecine remplaçant le verbe *saner* (du latin *sanare*), lequel a disparu laissant cependant quelques rejets tels les mots *sain*, *santé* [22].

Le substantif *bourgeois* est une formation française qui est formé à partir du nom *bourg* par adjonction du suffixe *-ois*, *-oise* qui signifie «relatif à». Au Moyen Âge ce mot signifiait un libre habitant d'une ville, jouissant de certains privilèges. Plus tard, par extinction de sens, ce mot désignait un citoyen d'une ville. Sous l'Ancien Régime le sens du *bourgeois* évolue et on nomme ainsi une personne appartenant à la classe supérieure du tiers état (par opposition aux membres de la noblesse, du clergé et à l'homme du peuple). Au début du XIX^e siècle ce mot désigne une personne appartenant à la classe moyenne et dirigeante, n'exerçant aucun métier manuel et jouissant d'une situation aisée (par opposition au monde ouvrier ou paysan). Au fil du temps le sens du mot s'avilit et il acquiert une connotation péjorative: un *bourgeois* c'est celui qui est préoccupé de sa seule sécurité matérielle, de son confort au détriment de toute forme d'idéal ou d'esthétique [45].

Ainsi, le mot est une entité indépendante, un élément significatif du système du point de vue gnoséologique, caractérisé par la corrélation entre la forme de l'expression et la forme du contenu. Le *concept* est la base de la partie significative du mot, mais il ne peut pas être équivalent à son sens lexical. La différence entre le sens et le concept est soulignée, en particulier, par le linguiste russe Ruben Boudagov: le sens d'un mot est un lien historiquement formé entre la forme sonore d'un mot et le reflet d'un objet ou d'un phénomène qui se produit dans notre esprit. En ce qui concerne le concept, il s'agit d'une réflexion sur un objet qui met en évidence les caractéristiques communes et les traits essentiels. Le concept est généralement une catégorie universelle, bien qu'elle dépende du niveau de développement de la pensée. Le sens du mot, au contraire, est tout d'abord, la catégorie d'une langue donnée, existant dans son système [1, p. 22] D'après le philosophe allemand Hegel, «c'est dans les mots que nous pensons. Nous n'avons conscience de nos pensées, nous n'avons des pensées déterminées et réelles que lorsque nous

leur donnons la forme objective, que nous les différencions de notre intériorité, et que par suite nous les marquons de la forme externe, mais d'une forme qui contient aussi le caractère de l'activité interne la plus haute. C'est le son articulé, le mot, qui seul nous offre une existence où l'externe et l'interne sont si intimement unis. Par conséquent, vouloir penser sans les mots, c'est une tentative insensée» [33].

Le *sens*, ainsi que le concept, est une catégorie de reflet. Le sens reflète non seulement une certaine réalité, mais aussi la manière de sa compréhension, son interprétation et son assimilation par un être humain, la façon dont elle est présentée dans la langue. Le sens lexical d'un mot en tant que catégorie linguistique est inséparable du concept en tant que catégorie logique, bien qu'il n'y ait pas de correspondance complète ici. Le sens du mot et le concept, représentant le côté idéal du mot, sont en interaction constante mais ils ne se recouvrent pas: le sens inclut à la fois la conceptualité abstraite et les éléments d'une représentation concrète unique, tandis que le concept, concrétisé dans l'énoncé, passe une sorte de retour de l'abstrait au concret, à la représentation unique de l'objet. La dialectique du général et du particulier dans la langue et dans la pensée affecte l'interrelation et l'influence réciproque des aspects généraux et particuliers du sens des mots.

La partie significative du mot est une structure complexe qui comprend un certain nombre de composants. La base du sens du signe verbal est le *signifiant* (une représentation typée de la classe d'objets désignés) et le *signifié* (un concept qui reflète les propriétés essentielles d'un objet unique ou d'une classe d'objets). C'est Ferdinand de Saussure qui a proposé de remplacer les dénominations «concept» et «image acoustique» respectivement par «signifié» et «signifiant» [65, p. 99]. Aujourd'hui, en linguistique, ces composantes du sens sont interprétées comme une dénotation objective (signifiant) et une signification conceptuelle (signifié) du mot. Dans la logique formelle, ils sont opposés comme la portée du concept (un ensemble d'objets ayant des caractéristiques du concept) et le contenu du concept (un ensemble de traits essentiels d'un objet désigné). En même temps, le linguiste français, spécialisé en terminologie et lexicologie, Loïc Depecker remarque que le concept ne se résume pas au signifié [18, p. 30]. Pour le chercheur québécois Louis Hébert, le signifiant et le signifié sont tous deux des éléments mentaux. Il précise que le signifiant est un modèle (un type) auquel se conforment plus ou moins différents stimuli physiques qui le manifestent [31, p. 4]. Par exemple, le mot *chaise* sert de dénomination, de nom 1) d'une pièce spécifique de meuble; 2) de signifiant – c'est une représentation typée de la classe entière de chaises;

3) de signifié (concept) avec ses propriétés essentielles «siège à dossier, sans bras» par opposition à un *fauteuil* «siège à dossier et à bras pour une personne».

Le signifié des signes verbaux nominatifs est donc déterminé par deux fonctions représentatives de la dénomination – dénotationnelle (une dénotation objective, lien avec l'objet) et connotative (une signification conceptuelle, corrélation du signe avec le concept qui forme son sens). Ainsi, en linguistique moderne, il y a une tendance à délimiter la *dénomination* et le sens du mot, le signifiant et le signifié, qui représentent les deux faces complémentaires du concept de signe linguistique.

Les aspects dénotationnel et connotatif du sens d'un signe verbal sont souvent unis par le terme général de *signification dénotative* – le noyau du contenu sémantique du mot, la composante objectifo-conceptuelle du sens, abstraite des nuances stylistiques, pragmatiques, modales, émotionnelles, subjectives, communicatives et autres. Selon cette approche, les principales composantes de la partie significative du mot sont la composante dénotationnelle (objectifo-logique) et des nuances de la composante connotative du sens. Le signifiant d'un signe est un ensemble d'indices réels des objets dans leur abstraction des objets réels mis en évidence par la pensée. Le signifiant est reflété dans le concept. On peut dire que le signifiant d'un signe est tout ce que nous pouvons dire sur un objet appelé le mot, «sans regarder» un objet particulier. Tous les autres indices de l'objet seront référentiels. Par exemple, en parlant du mot *canapé*, nous mentionnons le dossier, les accotoirs, la surface horizontale plate et son objectif fonctionnel. La couleur, la forme, le matériau de fabrication – ces indices ne font pas référence au signifiant, ils caractérisent le référent du signe, c'est-à-dire un canapé particulier nommé par ce signe. La composante dénotationnelle du sens lexical constitue dans la plupart des cas la base des définitions des dictionnaires de la langue, cf.: *canapé* – siège à dossier, pourvu d'accoudoirs, où plusieurs personnes peuvent s'asseoir, pouvant aussi servir de lit de repos pour une personne [13].

En plus du noyau objectifo-logique (conceptuel), le sens lexical des mots comprend la *connotation*, ou la co-signification, – l'information supplémentaire par rapport au contenu conceptuel du mot concernant l'attitude du locuteur à l'égard de l'objet ou du phénomène désigné. Cela va de soi que cette information est transmise par le mot. La connotation représente un sens secondaire d'une unité lexicale, un sens qui se rajoute et ne participe pas à sa définition dénotative. La connotation est un marquage

émotionnel, appréciatif ou stylistique de l'unité linguistique qui a un caractère usuel (fixé dans le système de la langue) ou occasionnel. Il est à remarquer que la connotation existe dans toutes les langues, elle «fournit au plan de l'énonciation d'importantes informations sur l'attitude affective du locuteur, sur son appartenance socioculturelle, sur le type de communication qu'il entend (ou feint) d'adopter, sur les réseaux subjectifs qu'il constitue dans l'ensemble des signes» [5, p. 23–24]. Bien que la connotation soit subjective par sa nature (car elle ne révèle pas les caractéristiques fondamentales des phénomènes), elle est objective par le fait qu'elle obtient son expression dans le système de la langue, en constituant un élément fixe du sens du signe linguistique. Les caractéristiques connotatives peuvent être attribuées à l'unité linguistique en tant qu'informations communes pour l'ensemble de la collectivité parlante, elles font partie intégrante de la structure sémantique de l'unité linguistique et acquièrent la fixation appropriée dans le dictionnaire. Hervé Dumez prétend que l'utilisation de mots courants implique les connotations contenues dans ces mots [21, p. 68]. Pour saisir le sens d'un mot il faut prendre en compte toutes les propriétés caractérisant les aspects émotifs ou connotatifs de la signification [42, p. 18]. Les éléments d'information connotative sont reflétés dans diverses marques, explications d'auteur, indices, références étymologiques, c'est-à-dire dans la partie d'un article de dictionnaire appelée *glose*. Étant un élément à part entier de la structure sémantique de l'unité linguistique, la connotation est intimement liée à sa valeur dénotative (voir figure 3):

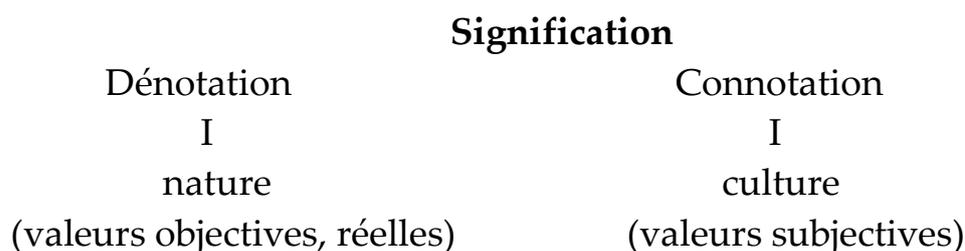


Figure 3. Composantes de la signification

Dans la figure ci-dessus, les composantes dénotationnelle et connotative de la signification sont opposées en tant qu'éléments provenant de la «nature» – de la nature de l'objet lui-même et de la «culture» – de la tradition de sa perception par la collectivité linguistique. Les connotations sont: l'émotivité, l'appréciation, la nuance stylistique du mot. Les dictionnaires marquent le vocabulaire connotatif à l'aide des indices tels que *terme*

d'affection, terme d'injure, péj. (péjoratif), fam. (familier), pop. (populaire), arg. (argotique), vx. (vieux), vulg. (vulgaire), etc.

Certains linguistes utilisent le terme «*émotivité*» pour souligner le caractère linguistique de cette catégorie, par opposition à l'émotionnalité liée aux phénomènes du monde intérieur d'une personne. L'émotivité en tant que catégorie linguistique (avec intensification, figurativité, appréciation) fait partie du contenu connotatif des unités de la langue mises à la disposition du locuteur [48, p. 49]. La composante émotive de la connotation exprime l'attitude émotionnelle du locuteur envers l'objet ou le phénomène désigné. Par exemple:

ARTISTE *péj.* Par antiphrase ou ironie, quelqu'un considéré comme oisif, marginal ou asocial, voire de fou: *Oui, Monsieur, c'est un fou, car c'est un artiste.*

BARAQUE *fam., péj.* Logement misérable et insalubre, ou maison mal tenue ou mal gérée: *La zone militaire, qui interdisait les maisons, tolérait les masures et les baraques.*

BICHE 1. *fam.* Terme d'affection adressé à une femme, à une jeune fille: *Ma belle, ma chère, ma pauvre, ma petite biche*; 2. *arg., vieilli.* Femme entretenue: *Tandis que les femmes comme il faut s'évertuent à avoir l'air de biches, les biches s'évertuent à avoir l'air de femmes comme il faut...*

CANASSON *fam.* [En construction d'apostrophe; s'appliquant à un homme] *Vieille bête* (avec une nuance d'affection mêlée de légère dérision): *Tu vas venir avec nous, mon vieux canasson, dit Anatole à Auguste.*

PAUMER *arg. et pop.* Perdre (quelque chose): *Paumer son temps.*

POUSSIN *fam.* Terme affectif, souvent en appellatif, désignant une personne, généralement un enfant: *Il me disait: «Viens poussine» (...) ce qui faisait bondir maman.*

PUCE *fam.* Désigne, de façon dépréciative ou affective, une personne de très petite taille, un enfant: *C'est une vraie puce.*

La co-signification émotive d'un mot n'est pas le reflet des émotions d'un seul locuteur donné, c'est un reflet généralisé des émotions «sociales», c'est-à-dire cette connotation corrèle avec les émotions correspondantes de tout locuteur natif, puisque dans des situations émotionnelles ordinaires, les membres de cette communauté linguistique éprouvent et expriment essentiellement les mêmes émotions.

Il y a des mots qui *nomment* des émotions, par exemple, *ennui, surprise, extase*. Tel ou tel contenu émotionnel de ces mots agit en tant qu'objet de la dénomination, il constitue le noyau de sens, et non la co-signification; par

conséquent, l'émotivité en tant qu'élément de connotation n'est pas propre à ces mots. Les interjections et les mots interjectifs sont les signaux de nos sentiments. Contrairement aux mots mentionnés, ils ne nomment pas, mais *expriment* des émotions: *Dame!* (expression de la surprise, de l'assentiment du locuteur (par rapport à une chose ou à une assertion), pour renforcer une déclaration); *Foin!* (expression du dépit, de la colère, de la haine, du mépris); *Peste!* (expression d'une surprise admirative, d'une surprise désagréable, une exclamation affirmative). L'émotion est le contenu principal de ces unités linguistiques.

L'émotivité en tant que composante de la connotation est étroitement liée à *l'appréciation*. L'appréciation (parfois estimation ou évaluation) est généralement comprise comme une caractéristique positive ou négative d'une personne, d'un objet ou d'un phénomène présente dans la structure sémantique du mot; ou encore comme les informations sur l'approbation ou la désapprobation de l'objet nommé. Il y a des mots dans lesquels l'appréciation peut être une composante sémantique du sens dénotatif, constituer la base du sens lexical et se rapporter à l'ensemble du référent: *bien, mal, traître, ami, se sacrifier, tromper*, etc. Ici, «la composante appréciative de la signification appartient au contenu dénotatif» [53, p. 18]. L'appréciation dénotative de tels mots est rationnelle, conceptuelle, puisque dans la société il y a une certaine attitude sociale aux concepts dénommés par ces mots. L'indication de la nature de la personne, de l'objet, de l'action, de la qualité dénommée est accompagnée de la corrélation de l'objet désigné avec l'échelle «bon / mauvais». Ainsi, l'appréciation rationnelle (intellectuelle et logique) présente dans le signifiant est basée sur des jugements de valeur générés par les normes et les critères adoptés dans une société donnée.

L'appréciation émotionnelle est basée sur des expériences d'appréciation, des sensations, des émotions d'une personne. D'après le linguiste français Gérard Petit, l'appréciation «ne qualifie pas un référent déviant par rapport à une normalité <...>, mais la catégorie entière des référents entrant dans l'extension du nom standard» [53, p. 18]. Comme le montrent les études psycholinguistiques modernes, les émotions et l'appréciation dans le cadre de la structure psychologique du sens du mot sont inséparables. Les mots à connotation émotive et appréciative sont capables d'exprimer une appréciation émotionnelle et subjective de l'objet de la parole au niveau du système lexico-sémantique de la langue, cf.:

BOITE *fam.* lieu de travail, entreprise: *Ma boîte a été rachetée par une société américaine.*

DÉFONCER *pop.* En parlant d'une drogue, mettre quelqu'un dans un état hallucinatoire: *Ce soir j'ai envie de me défoncer la tête.*

OIE *au fig., péj.* Personne sotte, niaise: *C'est une oie.*

VEINE *fam.* chance, heureux hasard: *Quelle veine!*

Les mots cités contiennent une connotation émotive et appréciative usuelle. Dans l'appréciation émotionnelle, le classement d'un objet dénommé à l'échelle «bon / mauvais» est basée sur les sentiments qu'un objet, un processus, un phénomène ou une personne désignés provoquent chez le locuteur.

Certains affixes peuvent agir en tant que supports matériels de la connotation émotive et appréciative d'un mot: **fadasse** *fam.* qui manque d'intérêt, de piquant; **richissime** *fam.* extrêmement riche; **rimailler** *fam. et vx.* faire de mauvais vers; **maigrelet** *fam.* un peu trop maigre et d'apparence frêle.

Ainsi, les composantes *émotive* et *appréciative* de la connotation sont interdépendantes. La catégorie d'appréciation fait référence à l'opinion, au jugement sur les qualités positives ou négatives, sur les propriétés de l'objet de la parole. L'appréciation peut être à la fois subjective et exprimer l'opinion publique collective, et le plus souvent, elle s'accompagne de la manifestation de certains sentiments (tristesse, joie, fierté, colère, mépris, etc.). La manifestation des émotions provoque involontairement une appréciation à un degré ou à un autre. Et si, au niveau linguistique, l'appréciation ne prédétermine pas toujours l'émotivité, alors, dans un acte de langage direct, lorsqu'on s'adresse directement à une personne, l'appréciation est toujours accompagnée d'émotions. En ce qui concerne la catégorie de l'émotivité, certains chercheurs notent que les mots émotionnels sont toujours appréciatifs. L'émotivité est une catégorie qui reflète l'attitude de valeur vis-à-vis de la réalité. L'émotivité use du vocabulaire conceptuel et des instruments formels en un sens nouveau [60, p. 139].

La composante émotive de la connotation est également liée avec une composante fonctionnelle et stylistique qui caractérise les conditions ou la sphère d'activité langagière, les relations sociales entre les participants à l'acte de la parole, la forme de la parole, etc.

La composante fonctionnelle et stylistique de la connotation marque le mot de point de vue de son «habitat» habituel, c'est-à-dire elle appartient à une certaine couche lexicale qui peut être fixée à l'aide des indices de dictionnaire de type *littér., cour., fam., pop., arg., techn., méd.* etc.

TITREUR 1. *Impr.* Personne qui compose les titres; 2. *Cin.* Personne chargé de rédiger ou de réaliser les titres ou les sous-titres des films.

EDEN 1. Lieu où la Bible situe le paradis terrestre (avec une majuscule); 2. *Littér.* Lieu de délices, séjour plein de charmes, état de bonheur parfait.

EMPYRÉE 1. Espace céleste considéré sous différents angles; 2. *Poét., littér.* Espace infini contenant les astres; plus particulièrement voûte céleste visible d'un point quelconque de la terre, limitée par l'horizon; 3. *Au fig., spéc.* Monde imaginaire, lieu de délices.

Ce sont principalement des unités lexicales d'origine dialectale et argotique qui portent l'empreinte de l'environnement social dans lequel se déroule le processus de dénomination: *blé, fric, grisbi* arg. «argent»; *gosse, lardon, mioche* arg. «enfant»; *se barrer, dégager, s'arracher* arg. «partir»; *barjo* pop. «fou, farfelu»; *caner* pop. «reculer devant la menace, le danger; céder par peur»; *merde* vulg. «gros excrément de l'homme et de quelques animaux».

En raison de l'attention accrue accordée par la linguistique moderne à la langue en tant qu'instrument de communication, l'approche pragmatique de l'étude de la sémantique du mot, consistant à l'étude des conditions de la communication verbale reflétées dans les unités linguistiques, acquiert une grande importance. La *pragmatique* est l'un des aspects de la linguistique qui examine les unités linguistiques par rapport à la personne ou aux personnes qui utilisent cette langue. C'était Halle Morris, linguiste d'origine juive lettone, émigré aux États-Unis, élève de Pierce, qui a donné la première définition de la pragmatique: c'est la «partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes» [49, p. 21]. Le terme «pragmatique» désigne également la discipline scientifique qui étudie l'influence réciproque que les locuteurs exercent l'un sur l'autre dans le processus de communication. La pragmatique linguistique est l'étude du sens des énoncés en contexte. «On peut comprendre la pragmatique comme une théorie de l'action, mais d'une action qui s'appuie sur le sens ou sur la signification, voilà pourquoi, on parle en pragmatique d'acte de langage» [61, p. 4]. Ainsi, le terme «pragmatique» est interprété de deux manières: d'une part, en tant que règles d'un usage typique et socialement pertinent d'un mot dans des situations typifiées de communication verbale et, d'autre part, en tant que force active de la parole. Son objet est de décrire non plus la signification de la proposition (sémantique), mais la fonction de l'acte de langage réalisé par l'énoncé. L'unité pragmatique minimale est l'acte de langage, les autres unités sont l'intervention (unité monologique maximale) et l'échange (unité dialogique minimale). Si la sémantique définit le sens d'une proposition en matière de ses conditions de vérité, la pragmatique, par contre, donne une image du sens centrée non plus sur la fonction représentationnelle du langage, mais sur sa fonction énonciative,

et ce en définissant ce sens par sa fonction communicative, du fait que l'acte de langage est un acte de nature particulière qui est l'acte d'énonciation.

L'aspect connotatif de la sémantique des mots (les composantes émotive et appréciative, fonctionnelle et stylistique) est associé à la *pragmatique du mot*. La composante émotive et appréciative interagit avec l'aspect «impactant» de la pragmatique, et la composante fonctionnelle et stylistique est associée à la pragmatique en tant qu'ensemble de normes, de règles de choix approprié et socialement pertinent du mot dans une certaine situation de communication. Par exemple, les mots *filoché (bourse)*, *gourde (stupide)* et *reum (mère)* ayant une connotation fonctionnelle et stylistique évocatrice sont acceptables dans la communication informelle entre les jeunes ou entre les gens de même âge et de même statut social. Les composantes émotive et appréciative, fonctionnelle et stylistique de la sémantique du mot servent de support pragmatique au locuteur, créent un élément «permanent» de la pragmatique du mot. Cet élément est pris en compte dans les présuppositions de la communication (la *présupposition* est ce que les interlocuteurs devraient savoir à l'avance pour que le message soit bien compris). La partie variable de la pragmatique apparaît dans un mot dans le processus de communication verbale. Presque chaque sens lexical est connotatif, c'est-à-dire qu'il a un certain nombre de significations supplémentaires ayant un caractère à la fois général et particulier, individuel pour chaque locuteur natif. Le sens connotatif inclus implicitement dans les unités linguistiques est révélée par la situation concrète de la communication ou par le contexte de leur usage.

Ainsi, les composantes de la structure significative du sens lexical sont étroitement liées, elles pénètrent les unes dans les autres et sont pratiquement inséparables sous une forme «pure». Leur interaction crée l'originalité de la sémantique du mot.

Questionnaire

Répondez aux questions:

1. Compte tenu de ce que les concepts résultent de l'activité mentale de l'homme, de quoi, d'après vous, résultent les mots?
2. Le mot est-il un signe? Pourquoi parle-t-on de la nature sémiotique du mot?
3. Comment comprenez-vous le terme «l'iconicité»? Que signifie-t-il?

4. Pourquoi n'y a-t-il pas de correspondance complète et univoque entre un mot et un concept?

5. Êtes-vous d'accord avec Hegel qui a dit que «vouloir penser sans les mots, c'est une tentative insensée»?

6. Comment sont liés le sens lexical du mot et le concept? En quoi diffèrent-ils?

7. Caractérissez les composantes du sens lexical du mot. Qu'est-ce qui unit et qu'est-ce qui diffère les notions «signifiant» et «signifié»?

8. Qu'est-ce que c'est que la connotation du sens lexical? Caractérissez les types de composantes de la connotation: l'émotivité, l'appréciation, la nuance stylistique du mot.

9. Quelle est la différence entre les mots qui nomment et qui expriment les émotions?

10. Comment comprenez-vous le terme «la pragmatique»? Comment sont liées la pragmatique et la connotation du mot?

Exercices

1. Complétez chaque expression par un nom, de manière à utiliser l'adjectif au sens figuré:

Ex. : un été froid / un accueil froid

- a. une région fertile / un(e) ... fertile
- b. un chien noir / un(e) ... noir(e)
- c. un soleil brûlant / un(e) ... brûlant(e)
- d. une assiette creuse / un(e) ... creux(-se)
- e. un air glacial / un(e) ... glacial(e)

2. Complétez les groupes nominaux suivants par deux compléments du nom : l'un s'appuiera sur le sens propre, l'autre sur le sens figuré.

Ex. : Un tissu de soie et de mensonges

- a. La racine de l'arbre et du /de la ...
- b. Le fruit du poirier et du /de la ...
- c. Un puits de lumière et de ...
- d. La flamme d'un briquet et du /de la ...
- e. La flambée de sarments et du /de la / des...
- f. L'éclair de tempête et de...

3. Dites si les mots en italique sont employés au sens propre ou au sens figuré?

1. On m'a confisqué mon chéquier pour un chèque en *bois*.
2. J'ai envie d'acheter cette table en *bois* massif.
3. J'adore de parfum *frais* de la lavande.
4. Il a reçu un accueil des plus *frais*.
5. Elle a les *pieds* très fins.
6. J'ai l'impression de perdre *ped*.
7. Pourquoi as-tu mis une robe si *sombre*?
8. Les perspectives d'avenir me paraissaient *sombres*.
9. Maintenant vous pouvez voir le *bras long* de la justice américaine.
10. Michel est très grand et il a les *bras longs*.

4. Trouvez le champ sémantique des mots ci-dessous. Composez l'arbre de désambiguïsation à base de sèmes du mot étoile:

siège, sens, livre, langue, canard, nid, voix, étoile.

5. Rédigez deux phrases avec des mots ci-dessous: dans la première phrase ce mot doit être employé au sens propre, dans l'autre – au sens figuré:

manteau, coeur, cerveau, dur, couverture, brosser, dévorer, trou, couver, droit, taper, sommet, ardoise.

6. Relevez les définitions des mots ci-dessous dans le dictionnaire. Décomposez les définitions en traits définitoires et remplissez le tableau:

banc, canapé, chaise, divan, fauteuil, tabouret.

	siège	long	à dossier	à pieds	à bras	pour plusieurs personnes	peut servir de lit
banc	+	+	±	[+]	[±]	+	[-]
canapé							
chaise							
divan							
fauteuil							
tabouret							

7. Dans quel sens le mot *but* est-il employé ?

point marqué dans un match / espace où doit entrer le ballon / objectif, intention / endroit où l'on veut aller

1. Jean joue comme gardien de but. →
2. Le but de notre voyage est Paris. →
3. Ils rêvent de conquêtes et de buts au football. →
4. La gymnastique a pour but d'assouplir le corps. →
5. Ce parc est un but charmant de notre promenade. →
6. Quel était le but de votre démarche ?

8. Précisez la nature de l'évolution sémantique (affaiblissement, renforcement, restriction de sens, extension de sens, spécialisation, glissement par métaphore / métonymie.) des mots suivants:

traire, boucher, siècle, navré, vilain, engin, guérir, honneur, franc, étonner, chair, deuil, sevrer, mélancolie, séduire, police, charme.

9. Classez ces mots ou expressions selon qu'ils apportent une nuance **méliorative** ou **péjorative**:

1. La monstruosité.
2. Le mur fissuré.
3. Le teint jaunâtre.
4. Un château.
5. Une baraque.
6. Une odeur fétide.
7. L'équilibre des couleurs.
8. L'effluve de la marée.
9. Des branches chargées.
10. Une clairière, ruisselante de lumière.
11. Un tronc vermoulu.
12. Une douce brise.

Admiration

Effroi

La maison

Des arbres

Une statue

La mer

La montagne

La peau

10. Classez les mots dans le tableau suivant:

lexique mélioratif	lexique dépréciatif

innovateur, bon Samaritain, vantard, noiraud, blondasse, vieillot, connaisseur, bicoque, faux jeton, rêvasse, dilettante, manipulateur, inspireur, tordu, pénible, merveilleux, allié, renégat, alarmiste, rôdeur.

11. Rédigez pour chacun des mots ci-dessous, deux phrases: dans la première le mot aura une valeur appréciative, dans la seconde une valeur dépréciative:

Salade, comédie, humeur, fantaisie, histoire, farce, galant, folie, léger.

12. Classez les mots ci-dessous en trois colonnes en fonction de la valeur du suffixe:

Suffixes diminutifs	Suffixes mélioratifs	Suffixes péjoratifs

richissime, verdâtre, tourelle, tiédasse, animalcule, souriceau, siffloter, camionnette, angelot, célébriissime, ferraille, flemmard, lourdaud, coquille, chaton, grandissime, bisou, traficoter, traîner, diabolotin, élégantissime, taurillon, criard, rimailleur, joliet, pétard, grisâtre, tantine, petiotte.

13. Formez des substantifs à valeur péjorative à partir des mots donnés en employant des suffixes péjoratifs. Traduisez ces mots:

-aille, -ard, asse, -ace, assier, -âtre, -(aill)on, -is, -aud

vin, manger, lourd, ramasser, vanter, mère, souiller, écrire, beau, pleurnicher, vieux, rêver, population, molasse, avocat, doux.

14. Formez des substantifs à valeur diminutive à partir des mots donnés en employant des suffixes diminutifs. Traduisez ces mots:

-et, -ette, -on, -eau, -ot, -ule, -ille, -elle

trompe, éléphant, chaîne, sac, nappe, ours, côte, lion, camion, flèche, bouche, cuve, grain, rue, âne, histoire, oiseau, ruisseau, mouche, maison, cloche, coffre, jupe, île, signe, craie, dindon, pipe, ride, brin, ombre.

MOT EN TANT QU'UNITÉ NOMINATIVE

La *motivation* fait partie intégrante du contenu intérieur de nombreux mots. C'est la «justification» de l'image sonore du mot qui est perçue par les locuteurs (comme qui dirait la réponse à la question «pourquoi est-ce que cela est nommé ainsi?»). Par exemple, un léger bruit que produit le froissement des étoffes, des feuilles est nommé *le frou-frou*, ou l'on nomme *le rosieriste* l'horticulteur spécialisé dans la culture des rosiers.

La *dénomination* est un processus de désignation linguistique de divers fragments de la réalité, dont le résultat est la création des unités nominatives égales à un mot, à un groupe de mots, à une phrase ou à un nouveau sens du mot déjà existant. Gérard Petit note que la dénomination constitue une des propriétés caractéristiques et définitives de l'unité lexicale: elle réfère de manière immuable et récurrente à un segment de réalité type [54, p. 93], ou encore: «engageant la relation du signe au monde, elle double, sans se confondre avec elle, la lexicalisation nécessaire à l'intégration d'une séquence à la langue» [55, p. 3]. Cela signifie que l'acte de dénomination consiste en «l'institution entre un objet et un signe X d'une association référentielle durable» [40, p 80]. Pour le chercheur français Pierre Frath, la dénomination est «une entité lexicalisée collective donnée par la langue; elle nous indique ce qui existe pour nous, et non juste pour moi. Elle a le pouvoir de nous présenter le monde comme un ensemble d'objets séparés, dont l'existence séparée est alors effective dans la communauté linguistique» [25, p. 43].

Le choix du nom de l'objet est déterminé par les caractéristiques essentielles de cet objet. En linguistique moderne on distingue une telle catégorie comme trait spécifique de la dénomination. Le trait spécifique de la dénomination est un élément significatif d'une unité lexicale qui caractérise l'objet désigné d'un côté ou de l'autre et qui sert de base de son nom. Ce trait qui lie le nom à sa source détermine la forme interne du mot. Les traits peuvent être extrêmement divers, par exemple, les caractéristiques extérieures de l'objet (forme, couleur, dimensions, etc.), son but et sa fonction, son lien avec le lieu (disposition, emplacement, diffusion), son matériau, son procédé de fabrication, ses relations diverses avec d'autres objets (concepts) déjà connus. Le mot est motivé (il a une forme interne) si le trait spécifique qui sert de base de dénomination de l'objet

est ressenti dans le sens du mot, par exemple, *pommier* «arbre très répandu, cultivé pour son fruit, la pomme, ou comme arbre d'ornement»; *ourson* «jeune ours»; *porte-monnaie* «petit étui pour les pièces de monnaie»; *immortelle* «nom donné à diverses plantes utilisées dans la confection des bouquets secs et dont la fleur ou l'involucre ne change pas d'aspect après la mort»; *pizzeria* «restaurant où l'on sert des pizzas et des spécialités italiennes».

On a coutume depuis le linguiste prussien Humboldt de parler de la forme interne de chaque langue qui lie le son et le sens [37, p. 44–50]. Mais en Ukraine et en Russie, c'est le linguiste russo-ukrainien Potebnja qui a introduit le terme «forme interne du mot» dans la science du langage. D'après lui, la forme interne c'est la plus proche signification étymologique du mot, la manière dont le contenu est exprimé [3, p. 175]. La linguiste italienne Donatella Ferrari Bravo note que la forme interne est «la représentation abstraite (allusion, trait spécifique, substitution, symbole) que le locuteur active dans la conscience ou le psychisme de l'auditeur et qui a pour objectif la compréhension» [23, p. 50]. Et elle ajoute: «Le mot n'est que la désignation sonore d'un trait spécifique, et, de surcroît, non d'un trait d'objet, mais d'un ensemble psychologique complexe relié à l'objet. En fait, la forme est quelque chose d'éphémère et fuyant» [23, p. 58]. Les chercheurs français constatent que la forme interne «se laisse définir comme une sorte de motivation immanente du mot, cette motivation pouvant être aisément décelable en synchrone (motivation au sens strict du terme) ou non (motivation au sens large, analysable en diachronie, à partir de données étymologiques)» [34, p. 73].

Il est à noter que dans les domaines de vocabulaire tels que les noms populaires de plantes et d'animaux, les mots avec une forme interne transparente sont particulièrement nombreux: *bec-scie* «gros canard piscivore, migrateur, au bec mince, allongé, recourbé en crochet à son extrémité»; *cheval de mer* «petit poisson marin, à stature verticale, que la configuration et la position de sa tête font ressembler au cheval»; *poisson-chat* «poisson d'eau douce originaire d'Amérique du Nord, à longs barbillons, répandu dans les cours d'eau d'Europe»; *tournevis* «insecte coléoptère dont des groupes sillonnent rapidement la surface des eaux en décrivant des cercles»; *siffleur* «au Canada, marmotte»; *pissenlit* «plante de la famille des Composées, vivace, à feuilles longues dentelées disposées en rosette, à fleurs jaunes et à petits fruits secs surmontés d'une aigrette»; *barbe-de-bouc* «nom usuel commun à la spirée, à un salsifis, aux clavaires et aux hydnes».

La similitude de la forme interne des mots dans différentes langues est le résultat d'une certaine similitude dans le développement historique des langues

individuelles. C'est la preuve que la langue sert toujours et partout de moyen d'expression de la pensée, d'instrument de communication. Les divergences dans la forme interne indiquent comment certaines lois communes se manifestent d'une manière très particulière dans l'histoire d'une langue nationale.

Au fil du temps, la forme interne du mot peut être oubliée et seule l'étude étymologique spéciale peut révéler la motivation initiale. Par exemple, le mot *navette* (dérivé de *nef* d'après l'étymon latin + suffixe *-ette*) apparaît au XIII^e siècle et désigne un instrument du tisserand, plus exactement «pièce mobile formée généralement d'une pièce de bois allongée et pointue aux extrémités, contenant une bobine et servant à faire passer le fil de la trame entre les fils de chaîne». Par analogie de forme, à partir du XIV^e siècle, dans la terminologie liturgique on appelle *navette* un «petit récipient allongé, en forme de nef où l'on conserve l'encens». Plus tard, au XIX^e siècle ce mot est employé au sens figuré et il désigne d'abord «le service de transport qui assure régulièrement la correspondance entre deux lignes ou la liaison entre deux points plus ou moins rapprochés» et ensuite, par métonymie, «le véhicule qui assure cette liaison». Au XX^e siècle le terme *navette spatiale* nomme «l'engin destiné à assurer une liaison entre la terre et les stations orbitales et susceptible d'être récupéré». De toute façon, en français moderne on constate un lien sémantique motivant entre toutes ces acceptions qui se base sur la notion d'un objet qui ressemble à un navire qui va et vient (d'un endroit à l'autre) de façon continue.

D'autre part, nous avons le cas du verbe *voler* dont le sens originare qu'on atteste depuis le IX^e siècle est «se soutenir dans l'air de manière plus ou moins prolongée et s'y mouvoir grâce à des ailes ou à des organes analogues». Ce verbe provient du verbe latin *volare* «voler». Dans la terminologie de fauconnerie ce mot était employé comme verbe transitif et il désignait «poursuivre un gibier en volant» (p. ex.: cet oiseau vole la pie, le héron, la perdrix), en se dotant du sens «chasser et attraper» et «s'emparer». La langue commune, reprenant cette acception, l'a modifiée en «s'emparer frauduleusement et quel que soit le procédé utilisé, de ce qui appartient à autrui, avec l'intention de le faire sien». Entre cette acception et le sens primitif on ne sent plus de connexité. De nos jours on conçoit ces deux acceptions en tant que deux verbes divers.

Les linguistes distinguent plusieurs types de motivation et ils sont loin d'être unanimes dans la nomination de ces types. Ils dégagent entre autres: la motivation mimétique (dont l'onomatopéique), la motivation pragmatique, la motivation autodésignative référentielle, la motivation autodésignative

procédurale (G. Bohas, D. Bottineau) [9]; la motivation par iconicité (correspondance partielle entre la forme et ce qu'elle représente) et la motivation constructionnelle (dans le cas de mots complexes) (J. Poitou) [68]; la motivation directe et la motivation relative (J. Holeš) [36]; la motivation phonique, la motivation morphologique et la motivation sémantique (S. Ullmann) [72]. Dans notre ouvrage nous discernons deux types de motivation – externe et interne:

1. La *motivation phonétique extralinguistique (externe)* se manifeste dans le lien phonétique bien connu entre la forme sonore du mot et le phénomène qu'il désigne. La «matière sonore» de la langue crée la «motivation visuelle», ce qui permet d'imiter d'une manière ou d'une autre les sons de la réalité environnante. Ce type de motivation est principalement propre à des mots onomatopéiques et cette motivation est considérée comme absolue: *Taratata! Atchoum! Splash! Clac! Flop! Miaou!* On note que la motivation phonétique «attache des propriétés imitatives aux lettres (à leurs sons) et fait du mot une espèce d'imitation acoustique de ce qu'il désigne» [30, p. 178].

Cependant, les mêmes sons sont perçus et reproduits dans les langues différentes avec une certaine fantaisie, une certaine imagination, on dirait avec une perception nationale spécifique. Comparez les *onomatopées* françaises et ukrainiennes: *kof-kof* – *кхе-кхе*, *miam-miam* – *ням-ням*, *ouaf-ouaf* – *зав-зав*, *areu-areu* – *ya-ya* (*cris de bébé humain*), *Atchoum!* – *Ачху!* etc.

Ainsi, les imitations sonores (*onomatopées*) du bruit naturel ou mécanique dans différentes langues ont une forme phonétique différente, c'est-à-dire quelque peu arbitraire. Le signe onomatopéique est donc conventionnel et il cherche à se démotiver [4, p. 730]. Ce fait permet à certains linguistes de mettre en doute le caractère absolu de la motivation phonétique, car dans de nombreux cas, la relation motivante entre la forme sonore et son sens n'est ressentie que si le sens du mot est connu. C'est pourquoi on peut affirmer que la motivation phonétique ne se fait pas toujours directement et qu'elle exige une nomination intérieure: «le décrypteur intercale entre le son et le sens un concept intermédiaire, mi-matériel, mi-abstrait, qui fonctionne comme une clef et opère le passage, en quelque sorte démultiplié, du signifiant au signifié» [7, p. 155].

2. La *motivation intralinguistique (interne)* est associée à des relations intra-systémiques entre les unités linguistiques et elle revêt un caractère relatif. Les noms dérivés (les dérivations morphologiques et sémantiques) ont une forme interne.

La forme interne de tels mots est une façon (perçue de manière synchrone) de représenter le contenu du mot. C'est le résultat de l'interaction de deux composantes significatives participant à l'acte de dénomination.

Il existe deux sous-types de motivation relative:

a. La *motivation morphologique* est caractéristique des mots dérivés. Certains mots peuvent être motivés dans la mesure où leur sens est déductible des relations établies entre leurs éléments constitutifs. Ces éléments eux-mêmes – les suffixes et les préfixes dans les mots dérivés ou les mots simples qui forment les mots composés – par contre, sont immotivés, arbitraires. Par conséquent, cette motivation est relative. La motivation morphologique représente la relation logique entre la forme et le concept d'un signe linguistique, ce qui permet de dégager le concept du signe par l'analyse de sa forme [75, p. 195].

Par exemple, en s'appuyant sur les significations du préfixe *pré-* qui peut marquer l'antériorité dans le temps ou quelque chose qui précède dans l'espace, il est facile de déduire le sens du substantif *préhistoire* – «période qui a précédé l'histoire contemporaine (écrite)» ou de l'adjectif verbal *précité* – «cité plus haut dans le texte». Le suffixe diminutif *-on* ajouté aux mots *aigle* ou *chausse* modifie le sens des mots *aiglon* ou *chausson*. Le sens des mots composés est déduit du contenu sémantique des mots simples qui le construisent: *sourd-muet*, *garde-malade*, *couvre-lit*, *chasse-neige*, *arc-en-ciel*, etc. La productivité de tel ou tel mode de dérivation ou de composition est conditionnée par la persistance de la motivation [50, p. 96].

Dans les mots dérivés, la corrélation des composantes significatives est assurée par la structure morphologique du mot et elle est déterminée par l'interaction du sens de la base et de la valeur de l'affixe (grammatical ou de dérivation). Dans le mot *fruitier*, la relation entre le concept de *fruit* et le sens du suffixe *-ier* constitue la forme interne. La forme interne de ce mot est déployée dans un jugement motivant de nature assez générale: «quelque chose (quelqu'un) qui a un rapport aux fruits». Dans le contexte approprié, il est spécifié: *fruitier* – «personne qui vend des fruits, des légumes frais» (*M. Dégas était fruitier de son état et jardinier par vocation*), *fruitier* – «local où l'on entrepose les fruits pour les conserver pendant l'hiver» (*Le fruitier doit être un endroit frais, sombre et bien aéré maintenu à une température aussi constante que possible*).

Les mots formés par dérivation morphologique n'ont pas tous la sémantique transparente qui est déduite de la signification de leurs éléments constitutifs. Dans des mots dérivés tels que *se réjouir*, *réfléchir*, *repas*, *regarder*,

le préfixe *re-* a perdu sa valeur itérative, sa fonction duplicative intermittente, la forme interne de ces mots pour nous n'est pas claire. Dans le processus de développement historique, de nombreux mots composés, qui à l'origine corrélaient avec deux concepts, ont acquis un sens unique et sont devenus démotivés: le lexème *malheur* est formé avec les mots *mal* et *heur* (qui signifiait «sort, fatalité, destin», du latin *augurium* «augure, interprétation des présages, présage (dans la religion romaine)»); le mot *monsieur* est composé de *mon* et de *sieur* («seigneur», titre en vigueur jusqu'à la Révolution, ancien cas régime de *sire*).

b. La *motivation sémantique*, qui repose sur des associations réelles et des liens entre des objets et des phénomènes quelle qu'en soit la nature. Les recherches considèrent la motivation sémantique comme la plus productive: elle constitue «une composante essentielle du processus de dénomination dans la création lexicale» [16, p. 77]. D'après le linguiste français Michel Contini, ce type de motivation détermine «un référent par rapport à des traits saillants: le nom d'un animal, par exemple, peut renvoyer à l'une de ses caractéristiques physiques, à son activité, à sa relation à l'homme ou à l'univers culturel des hommes à un moment de leur histoire» [56, p. 77]. La motivation sémantique naît d'amages ou d'analogies [64, p. 34]. Souvent elle est associée à la dérivation sémantique, c'est-à-dire à la relation entre le sens initial et le sens figuré à l'intérieur de la structure sémantique du mot polysémique. En cas de la dérivation sémantique, le rapport entre le sens précédent du mot et la caractéristique prise pour base de sa réinterprétation constitue sa forme interne. Par exemple, le mot *mouche* au sens d'espion est motivé par une sorte d'analogie entre l'insecte et l'espion (c'est une transposition métaphorique qui fournit le lien). Le fait que le nom de l'insecte est immotivé n'a rien à faire avec l'analyse du nom de l'espion. La forme interne de ce mot est la relation entre les caractéristiques du sens initial (vol, couleur, forme, taille) avec la composante sémantique «la personne», à la suite de quoi un nouveau contenu sémantique apparaît «quelqu'un ressemblant à une mouche qui, comme les mouches, entoure et suit ceux qui lui sont signalés pour les espionner» (par analogie avec le vol en tous sens, l'importunité de la mouche). Ce nouveau contenu sémantique se transforme en un sens figuré socialement significatif du mot (c'est-à-dire adopté par toute la collectivité linguistique). Le mot *pensée* à l'origine signifie «le fait de penser à quelque chose, d'imaginer ce qui n'est pas réel, présent; image, représentation ainsi fournie, idée». Par la transposition métaphorique ce mot acquiert un autre sens «plante herbacée, de la famille des Violacées, annuelle ou vivace, aux fleurs veloutées tricolores, comptant de

nombreuses espèces sauvages ou cultivées». La forme interne du mot *pensée* en tant qu'une fleur repose sur l'image de quelqu'un, sur le souvenir d'une personne, car cette fleur est considérée comme l'emblème, le symbole du souvenir.

La motivation sémantique est généralement révélée par l'analyse diachronique des mots. Dès qu'un mot commence à évoluer vers un sens nouveau, il se détache insensiblement des autres mots qui lui sont apparentés. Parfois, cette évolution peut être renforcée par les changements phonétiques. Le mot du latin vulgaire *disjejunare* a donné deux verbes, *déjeuner* et *dîner*, selon le jeu de l'accent: le mot *disjejunare* est attesté seulement au XI^e siècle, il signifiait littéralement «rompre le jeûne». Le verbe *déjeuner* était donc motivé par le mot «jeûne», sa forme interne a été ressentie par les contemporains. Au Moyen Âge sa signification change: «prendre le repas du matin». Depuis le XIX^e siècle *déjeuner* sert aussi à désigner l'action de prendre le repas de midi, évinçant dans ce sens *dîner*, l'heure des différents repas s'étant déplacée dans la journée. Ces facteurs externes ont contribué à l'oubli de la forme interne et le mot motivé est devenu un lexème démotivé. Quant au *dîner*, il provient du même verbe latin *disjejunare* devenu par haplogogie *disjunare*. Au Moyen Âge le verbe présentait en outre aux formes non accentuées le radical *disn-* (avec un *i* mal éclairci), d'où est issu un deuxième verbe *disner*. Ce qui est intéressant, c'est qu'au début, au XI^e siècle, ce verbe avait l'acception «prendre le premier repas de la journée». Au XVI^e siècle *dîner* signifie «prendre le repas de midi», et à partir du XVIII^e siècle – «prendre le repas du soir». Le déplacement des heures de repas dans la journée a contribué aux changements de sens consécutifs. On constate bien que les verbes *déjeuner* et *dîner* se sont spécialisés pour désigner des repas différents, mais peu de gens songeront à rattacher ces lexèmes à *jeûne* [35, p. 99–100].

La caractéristique sémantique la plus importante des mots français d'usage commun du fond usuel est que leur sens n'est généralement pas motivé par la morphologie. Cela signifie que les mots, dont le sens n'est pas déduit de la valeur de leurs morphèmes, prédominent dans le vocabulaire français commun.

Le caractère immotivé du vocabulaire français est principalement dû à un certain nombre de raisons, parmi lesquelles les plus importantes sont:

1. Le développement phonétique des soi-disant «mots populaires» qui a changé l'apparence des mots d'origine latine au point de les rendre méconnaissables, ce qui a entraîné le décalage entre le sens étymologique et la motivation. Les mots français *corolle* et *couronne* formellement sont disparates, mais tous les deux ont une racine latine commune *corona*. De même on perçoit

comme immotivés les mots issus du verbe latin *claudo*, *claudere*, *clausus* qui signifie «fermer, enclore», et ses dérivés en *-clūdere* (*exclūdere*, *inclūdere*, *reclūdere*, etc.): *clore*, *enclave*, *clavecin*, *clause*, *écluse*, *perclus*;

2. La désuétude des mots-racines motivants. Les mots français *rez-de-chaussée*, *rez-de-jardin* ou encore *encorbellement* ont une structure morphologique des mots dérivés, mais leur forme interne n'est pas transparente, car les mots-racines *rez* et *corbel* sont tombés en désuétude (*rez* est issu de l'ancien français *res* «rempli à ras bords», *corbel* est une ancienne forme de *corbeau*, employée en ancien français).

3. La rupture du lien sémantique avec le mot motivant en raison du développement des sens des mots: le verbe *arriver* n'est plus en corrélation avec le substantif *rive*, *saveur* – avec *savoir*, *péage* – avec *ped*, etc.

4. L'emploi fréquent des radicaux (ou des bases) d'origine latine et grecque dans la formation de dérivés issus des mots d'usage commun:

poison – *potion* < de lat. *potio*

fléau – *flagelle* < de lat. *flagellum*

moule – *module* < de lat. *modulus*

hurler – *ululer* < de lat. *ululare*

métier – *ministère* < de lat. *ministerium*

essai – *examen* < de lat. *examen*

outil – *ustensile* < de lat. *ustensilia*

parole – *parabole* < du grec *parabola*

5. L'acquisition par les dérivés (initialement diminutifs) d'un sens indépendant non lié au mot de base simple: *dent* – *dentelle*, *bleu* – *bleuet*, *mou* – *mollet*, *fenouil* – *fenouillet*.

L'oubli de la forme interne confère un caractère abstrait à la sémantique du mot et contribue au développement de la polysémie de ce mot.

Les procédés de dénomination par lesquels on donne le nom aux éléments de la réalité extra-linguistique comprennent: la formation de mots nouveaux et d'expressions figées, la réinterprétation des mots existants, l'emprunt de mots à d'autres langues.

La *nomination lexicale primaire* c'est la corrélation de l'objet de réalité reflété dans la conscience et du complexe sonore, qui reçoit pour la première fois la fonction de nomination. On appelle une chose *chose* «par voie cognitive directe», c'est la nomination «en première instance» [10, p. 83]. Ce phénomène est très rare dans les langues modernes. Dans les années 1960 on constate l'apparition du néologisme *berk* (ou *beurk*). Cette interjection fixe un autre type de réaction émotionnelle à la réalité: elle marque le dégoût, en particulier en ce

qui concerne la nourriture. Quand quelque chose est particulièrement repoussant, ou un goût particulièrement mauvais, les Français prononcent un long «*Beurk*» en signe de désapprobation: «*C'est dégoûtant. Berk!*». Son usage fréquent dans la parole est une condition préalable à la transposition de cette forme dans une nouvelle classe de mots: l'interjection peut acquérir la possibilité d'un usage nominatif déjà enregistré dans le dictionnaire.

Citons encore à titre d'exemple le cas de l'interjection onomatopéique *badaboum* qui au début indiquait le bruit causé par une chute semblable à un roulement de tambour: *crier badaboum*. Au fil du temps cette interjection développe son sens et elle est employée en tant que substantif – le roulement de tambour ou grondement semblable à ce bruit: *C'est le signal du badaboum*.

À la suite de la nomination primaire, un autre néologisme a été formé – le nom onomatopéique *le patatras*:

PATATRAS, n. m. 1. *onomat., fam.* Exprime le bruit d'un corps tombant avec fracas; 2. *empl. subst. masc.* Chute bruyante, dégringolade.

Cependant, la plupart des néologismes sont des noms résultant du processus de dénomination secondaire. La *nomination lexicale secondaire* est l'utilisation des moyens nominatifs existant déjà dans la langue dans la nouvelle fonction de nomination pour eux. C'est la nomination en seconde instance qui se produit par «l'intermédiaire d'une notion non prioritairement affectée au référent en question» [10, p. 83]. L'une des particularités de la nomination secondaire est que le sens des unités nominatives dérivées est formé sur la base du sens du mot qui a servi d'unité initiale de la nomination secondaire. Le procédé de dénomination indique la nature générale de la relation entre le nom et sa source. Il existe une nomination directe et indirecte. Dans le premier cas, le concept est désigné par un mot, dont le sens principal inclut une indication de cette caractéristique. Dans le cas de la nomination indirecte, on indique la caractéristique distinguée par comparaison avec un autre objet possédant la même caractéristique. Plus complètement et précisément la caractéristique de la nomination reflète l'essence de l'objet nommé, plus elle joue un rôle dans le noyau conceptuel (signifiant) de la signification correspondante. En cas de transfert de la nomination, la caractéristique de la nomination peut prendre une position différente dans le *sens propre* et le *sens figuré*.

L'esprit humain a la capacité de découvrir sans cesse des analogies qui permettent d'utiliser un mot existant avec un sens nouveau, de l'appliquer à de nouveaux référents. Dans la nomination *loup* «personne avide, brutale, cruelle» – la caractéristique de la cruauté de l'animal sauvage a servi la base du transfert dans l'acte de dénomination secondaire. Cette caractéristique fait partie

du signifiant de la nouvelle dénomination et elle n'a qu'un caractère connotatif dans le sens propre de cette unité lexicale (en association avec la férocité du loup). Au XX^e siècle, dans le domaine de la politique, des affaires, du sport, du spectacle, etc. on nomme *jeune loup* un jeune homme dynamique et ambitieux qui, parfois, n'hésite pas à employer des moyens peu recommandables pour réussir. La modification de la position de la caractéristique de la dénomination dans la sémantique du nouveau mot est l'une des raisons du caractère imagé des dérivés sémantiques.

Comme nous l'avons vu, dans le processus d'évolution sémantique, de nombreux mots ayant une forme interne initialement transparente deviennent démotivés. La forme interne des mots est caractérisée par un affaiblissement progressif. En réaction à ce processus, dans le fonctionnement discursif des unités nominatives il y a une tendance à attribuer aux mots avec une forme interne opaque une nouvelle motivation afin de les rendre plus compréhensibles. Dans ce cas-là il s'agit de *l'étymologie populaire*, à savoir la transformation des mots vers leur rapprochement avec d'autres mots, qui semblent apparentés du fait de la similitude de leur sens, de leur forme ou d'associations diverses. En réalité, entre ces mots il n'existe pas de lien morphologique et sémantique historiquement avéré [8, p. 155]. L'étymologie populaire représente une tendance constante chez les usagers de la langue car elle se révèle comme un procédé de motivation des signes linguistiques. Elle «agit tantôt sur la forme, tantôt sur le sens des mots, rapprochant par la forme des mots qui sont associés par le sens, rapprochant par la signification des mots qui présentent une similarité de forme» [51, p. 132]. D'après le slaviste russe Boris Unbegaun, l'étymologie populaire «qui n'est autre chose que l'attribution arbitraire d'une forme interne à un mot qui n'en avait pas, suffit à rendre le mot susceptible d'être calqué» [73, p. 20].

En linguistique moderne, dans le cadre de l'étymologie populaire, on distingue deux phénomènes qui diffèrent considérablement l'un de l'autre, tant par le mécanisme de rapprochement que par son résultat: l'attraction lexicale et la fausse motivation.

L'attraction lexicale est plutôt un acte purement mécanique consistant à rapprocher des mots qui n'ont pas de points de contact sémantiques et se reposant sur des ressemblances formelles fortuites (p. ex., analogie phonétique). Ce sont généralement des mots relativement rares, tels que des archaïsmes et des emprunts, n'ayant pas de mots apparentés (mots de la même famille) qui sont soumis à de telles transformations. Le mot *miniature* «genre de peinture de petites dimensions faite de couleurs fines et servant d'illustration ou de

petit tableau» en tant que mot construit, est remotivé. Il est compris en relation avec *mini-*, *minuscule*, alors qu'il faut le rattacher à *minium* (du lat. *miniare* «peindre en rouge, enduire de minium»). L'orthographe actuelle de l'adjectif *fainéant* s'explique par l'étymologie populaire qui veut que ce mot soit issu de *fait* et *néant*, alors qu'il est en réalité une altération de *faignant*, ou *feignant*, participe présent de *feindre*, au sens ancien de «se dérober (à la tâche), rester inactif».

La *fausse motivation* est basée sur des liens associatifs réels ou imaginaires entre des objets quel qu'en soit le motif. Elle révèle le désir d'attribuer la motivation à un mot immotivé, en le rapprochant de la forme ou du sens avec un autre mot ou un groupe de mots. La fausse motivation peut restituer la forme interne transparente du mot, bien qu'elle soit erronée du point de vue de l'étymologie. Par exemple, sans changer le sens, un mot peut changer de forme sonore et devenir motivé: en ancien français le mot «*moisseron*» sous l'influence d'associations sonores et sémantiques avec *la mousse* se transforme en *mousseron* «champignon poussant dans la mousse». Le sens d'un mot peut être modifié tout en gardant sa forme intacte: *souffreteux*, par l'étymologie savante et archaïsante, se rattache à l'ancien français *souffraite*, «besoin», «misère», «manque». L'étymologie populaire, vivante, le rattache à *souffrir*. De même, *fortuné* n'est plus, pour la majorité des Français, synonyme de *heureux*, «favorisé par la Fortune», mais bien de «riche», «qui a de la fortune» [51, p. 132–133].

Ainsi, l'attraction lexicale, agissant dans le cadre d'une analogie sonore, facilite la perception de la structure formelle du mot; la fausse motivation, donnant au mot un caractère motivé et contribuant à la compréhension de sa motivation, facilite la perception de la sémantique du mot. Les deux processus peuvent finalement être considérés comme une manifestation de deux tendances opposées qui se contrebalancent et se font équilibre, ce qui est conditionné par la fonction de communication de la langue.

Questionnaire

Répondez aux questions:

1. Qu'est-ce qui sert de base de dénomination d'un objet?
2. Qu'est-ce qui est la forme interne du mot?
3. Peut-on affirmer que les notions de la motivation et de la forme interne sont synonymiques?

4. Caractérissez deux types de motivation.
5. Pourquoi dans différentes langues d'habitude les onomatopées ont-elles la forme phonétique différente?
6. Comment comprenez-vous l'expression «relations intra-systémiques entre unités linguistiques»?
7. Pourquoi, à la différence des mots dérivés, les éléments constitutifs de ces mots sont-ils habituellement démotivés?
8. Pourquoi les mots formés par dérivation morphologique n'ont-ils pas tous la sémantique transparente qui est déduite de la signification de leurs éléments constitutifs?
9. Quelles sont les raisons de ce que les mots dont le sens n'est pas déduit de la valeur de leurs morphèmes prédominent dans le vocabulaire français commun?
10. Pourquoi, à votre avis, la dénomination lexicale primaire est-elle très rare dans les langues modernes?
11. Qu'est-ce qui est le sens propre et le sens figuré? Citez des exemples.
12. Quelles sont les raisons de l'apparition de l'étymologie populaire ou de la fausse motivation du mot?

Exercices

1. Quel trait sert de base de dénomination des mots suivants:

un porte-bonheur, un oiseau-mouche, un avant-poste, un rond-point, un pince-sans-rire, un cache-nez, un porte-savon, un gagne-pain, une arrière-pensée, une eau-de-vie, un couvre-pied, un chef-d'œuvre, un cerf-volant, un rouge-gorge, un arc-en-ciel, un coupe-papier, un casse-tête, un abat-jour, un lave-vaisselle, un chasse-neige, un pont-levis.

2. Cherchez dans le dictionnaire 15 mots dont la forme interne est transparente.

3. Que désignent les onomatopées suivantes:

Argn, guili-guili, tagada, broom, plic-plic, boing, houhouu, whouhaou, driiiiing, pimpon, kss kss, pschiiit, zip, gla gla, gnegnagna, miam miam.

4. Trouvez au moins 5 mots en français et en ukrainien (ou en français et en anglais) dont la forme interne est similaire.

5. Associez les onomatopées et leurs acceptions:

Hum-hum	bulles qui éclatent
Hourra!	bisou
Flip-flap	électricité
Buzz	chute sur le sol
Iiiiiii	réflexion
Baboum, baboum	alarme
Gzzzt	abeille
Badaboum	acclamation
Pof	pluie
Smac	cœur qui bat

6. Que marquent le suffixe *-age* et le préfixe *pré-* dans les mots suivants:

a) balayage, remplissage, adoucissage, fendage, bachotage, tatillonnage, embouteillage, tapage, couchage, maquillage, tatouage, témoignage, virage, virage, branchage, ombrage, vitrage, cordage, pelage, coquillage, coquillage, marécage, compagnonnage, compéage, enfantillage, libertinage.

b) préhiver, préadaptation, précombustion, prédisposition, préexistence, prénotion, préalgèbre, préinventeur, précambrien, pré-estival, préélectoral, précolonial, prénuptial, préconjugal, préadamique, préraphaélite, préformer, préchauffer, préjuger, préléguer, réalpin, prémolaire.

7. Classez ces mots en deux colonnes: les mots qui sont motivés et ceux dont la forme interne n'est pas transparente:

paf, porte-malheur, main, sieste, fortune, manger, zap, roi, coiffure, fanatisme, importer, vingt, poire, alunir, drelin-drelin, forme, chat, fenêtre, chut, glacial, immobiliser, bouh, chantonner, vaste, motif, bateau-mouche, arbre, réorganiser, essuie-glace, coup, arrière-petite-fille, prompt.

8. Identifiez par quel rapport de sens sont motivés les mots ci-dessous:

la bouche du métro, le remords dévorant, la lune baigne, brûler d'amour, bonjour, mon trésor, le soleil couchant, le cul-de-lampe, les dents d'une scie, la trompette de pont, la laine de verre, habiter des cages à lapins, essuyer une tempête, naviguer sur la Toile, le manteau de cheminée.

9. Cherchez les exemples de l'étymologie populaire et de la fausse étymologie.

10. Identifiez la raison de la démotivation des mots suivants:

chevalet – cheval, eau – évier, aîné – naïtre, île – insulaire, pied – piège, sentier – sente, morceau – mordre, visage – vis, margelle – marge, meute – mouvoir, été – estival, nez – nasal, prune – prunelle.

11. Expliquez l'étymologie de ces mots:

maintenant, forcené, cordonnier, choucroute, fainéant, serpent, contredanse, malheur, poker d'as, calfeutrer, macédoine, dorénavant.

12. Les paires de mots ci-dessous sont-elles liées étymologiquement ?

chasser – capter, déchéance – décadence, paon – pavaner, serment – sacrement, ouvrir – ouvrable, péage – payer, mâcher – mastiquer, métier – ministère, naïf – natif, hébété – bête, marmotte – marmotter.

13. Les mots et les expressions ci-dessous représentent les cas de l'étymologie populaire. Essayez de deviner de quels mots il s'agit:

la diablette, la faiblite, l'eau d'ânon, la vessie culbiliaire, le repos des dromadaires, la location familiale, l'éclaircité, l'apétitif, sex à pile, rénumérer.

14. Examinez les gloses de l'écrivain français Michel Leiris. Donnez vos propres définitions de 10 mots en suivant le principe des calembours poétiques:

jeunesse = âge où les jeux naissent;
pantalon = qui pend jusqu'aux talons;
cordonniers = qui donnent des cors;
parlement = parce qu'on y parle et qu'on y ment;
transcendance = transe sans danse;
sangloter = ôter les sangles.

STRUCTURE SÉMANTIQUE DU MOT

Le mot en tant qu'élément de la *parole* (c'est-à-dire la production de la parole mise en action, qui se déroule dans le temps et qui est revêtue d'une forme sonore ou écrite) est le plus souvent monosémique: son sens est limité, spécifié et concrétisé par le contexte ou la situation discursive. Le mot en tant qu'élément de la *langue* (c'est-à-dire du système de signes vocaux et /ou graphiques, conventionnels, corrélant le contenu conceptuel et la forme sonore, utilisé par un groupe d'individus pour l'expression du mental et la communication) est le plus souvent polysémique: il représente une structure complexe dans laquelle diverses significations coexistent.

Le système de sens des mots dans la langue moderne est le résultat de son évolution sémantique. Lors de l'analyse diachronique de la structure sémantique du mot, le lexicologue retrace la série chronologique du développement des sens du mot, sa détermination possible par l'étymologie et la dérivabilité sémantique d'un sens de l'autre. Tout d'abord, on révèle le sens propre, c'est-à-dire le sens avec lequel le mot a été enregistré pour la première fois dans les monuments écrits qui nous sont parvenus. En même temps, il ne faut pas confondre le sens propre du mot avec son étymologie, c'est-à-dire son origine (gr. *étymon*, «vrai sens, sens étymologique»). Le substantif français *minute* est emprunté au latin médiéval *minuta*, provenant du latin classique *minutus* «petit, menu», mais son sens propre c'est «la plus petite sous-division du temps», attesté au XIII^{-ième} siècle. Le sens propre du verbe *détester* c'est «maudire» (attesté au XV^{-ième} siècle), l'étymon de ce verbe c'est le verbe *detestari*, emprunté au latin classique qui avait le sens «détourner en prenant les dieux à témoin».

Lors de l'analyse synchronique du mot, on distingue le *sens principal* du mot, c'est-à-dire le sens qui, au cours d'une période historique particulière en dehors du contexte, provoque la même réaction de compréhension chez tous les membres de la communauté linguistique. En citant en exemple des mots *animal*, *arbre*, *fleur*, le chercheur moldave Ion Guțu le qualifie de «signification nominale libre, invariante et résistante sous aspect synchronique, la plus connue, déterminée surtout par les relations paradigmatiques du mot et moins par les relations syntagmatiques» [29, p. 41]. Le sens principal du mot n'est pas

déterminé par le contexte, tandis que les autres sens (particuliers) ajoutent les éléments de contexte aux éléments sémantiques du sens principal. C'est le sens principal qui est la source de toutes les autres significations du mot polysémique dans le système de sens du mot donné. Ainsi, le sens principal du mot *cœur* est «organe interne qui assure la circulation du sang». Tous les autres sens dérivent du sens principal:

CŒUR, n. m. 1. Organe musculaire creux, qui constitue l'élément moteur central de la circulation du sang. 2. Ce qui a la forme stylisée de cet organe; 3. Une des quatre couleurs du jeu de cartes figurée par un cœur rouge; carte de cette couleur; 4. Nom de divers fromages ayant la forme d'un cœur; 5. La partie centrale d'un légume, d'un fruit, d'un fromage, etc.; 6. Partie centrale de quelque chose; 7. Siège de l'activité principale de quelque chose; 8. Partie essentielle; nœud; 9. Siège des sentiments; sensibilité, affection; 10. Amour; 11. Siège des sentiments altruistes; bonté; 12. Personne compatissante; 13. Sens moral, conscience; 14. Appellation tendre destinée à quelqu'un qu'on aime; 15. *Héraldique* – Meuble représentant un cœur, qui peut être enflammé; 16. *Informatique* – Unité de calcul d'un processeur.

Le point de départ de l'analyse sémiologique est le sens propre du mot. Une étude expérimentale des catégories sémantiques de mots se basant sur les techniques psycholinguistiques révèle que le sens propre est une réalité psychologique pour les locuteurs natifs. Le sens propre vise directement les objets, les phénomènes, les actions et les qualités de la réalité (y compris la vie intérieure de l'homme) et reflète leur compréhension publique. Dans la plupart des cas, le sens propre coïncide avec le sens principal du mot.

Le sens principal est donc le sens le plus durable et le plus productif à l'étape moderne du développement de la langue, c'est le centre sémantique du mot donné.

Le sens principal peut coïncider avec le sens propre si le mot conserve son sens originel jusqu'à l'étape moderne du développement de la langue. Des verbes tels que *dire, lire, partir, vouloir, finir, rester* et beaucoup d'autres mots de la langue française ont jusqu'à présent conservé leur sens propre: leur sens premier coïncide avec le sens principal. Cependant, il est possible que le mot perde le sens propre et reçoive un nouveau sens qui lui succède. Ainsi, le mot *aventure* qui vient du latin *adventura* («ce qui doit arriver») en ancien français voulait dire «sort», «destin» (cf. expression «la bonne aventure»). Au XI^{ème} siècle le mot est employé dans le sens de «ce qui arrive inopinément à qn, ce qui advient par hasard, par accident». Au XII^{ème} siècle sous l'influence des romans

de chevalerie *aventure* désigne par extinction «l'action, entreprise hasardeuse et extraordinaire». Ce sens devient principal dans la structure sémantique du mot (cf. l'acception du mot *aventure* dans le dictionnaire Larousse: «événement fortuit, de caractère singulier ou surprenant, qui concerne une ou plusieurs personnes; histoire, péripétie»).

En plus du sens propre, le mot peut également avoir les sens dérivés. Habituellement, ils sont un peu plus étroits, plus spécialisés que le sens principal. Si, par exemple, sens propre de l'adjectif *noir* est «caractérisé par l'absence de couleur (ou par une couleur très sombre)», le sens «*sale*» en est le sens dérivé, de même pour *gris* «d'une couleur intermédiaire entre le blanc et le noir» et «*triste*». Tous les sens dérivés du sens principal sont appelés secondaires. Ainsi, il existe une certaine hiérarchie dans le système de sens du mot. Les sens libres ne sont limités à aucune convention de nature linguistique, ils sont linguistiquement libres. Ils s'opposent aux sens phraséologiquement, syntaxiquement ou contextuellement liés.

La sémantique traditionnelle distingue le sens propre et le sens figuré. Certains phénomènes, événements, choses peuvent être nommés à l'aide de signes linguistiques, auxquels on attribue des sens complètement différents. Une telle dénomination est due à un certain lien objectif-logique entre les réalités associées, ayant des caractéristiques communes. Le passage du sens propre au sens figuré s'obtient par l'usage conscient du mot dans la parole pour désigner un objet qui n'est pas son référent habituel et naturel. Par exemple:

DÉVORER 1. Manger entièrement un animal, quelqu'un en le déchirant, en le déchiquetant, en parlant d'un animal: *Le loup a dévoré l'agneau*; 2. *Au fig.* Lire avec avidité un livre, un journal, etc.: *Mon frère dévore un livre*.

SALADE n. f. 1. Terme générique désignant certaines plantes potagères feuillues (laitues, chicorées, cresson, mâche, pissenlit): *Cette salade est parfaite sur une table d'été*; 2. *Au fig., fam.* Discours confus: *raconter des salades – raconter des mensonges*.

VERT adj. 1. Se dit de la couleur située entre le bleu et le jaune dans le spectre de la lumière blanche: *Une grenouille verte*; 2. *Au fig.* Qui est peu avancé en âge, dépourvu de maturité; qui a la fraîcheur acide, la vivacité de la jeunesse: *verte jeunesse*.

Étant donné que les objets de la réalité réelle ont des qualités et des propriétés multiples, ils peuvent être associés avec tels ou tels concepts basés sur différentes caractéristiques. Lorsque le sens figuré apparaît, l'objet

est dénoté par un certain concept, qui a déjà sa dénomination dans la langue.

La linguiste française Patricia Schulz remarque que «le sens figuré dépend d'une certaine manière de concevoir le sens» et que «la conception du sens figuré <...> dépend d'une certaine approche sémantique des mots» [66, p. 103, 107], ce que nous venons de montrer.

Le sens du mot peut être libre ou figé. Le sens libre se distingue par l'étendue des liens syntagmatiques. La compatibilité des sens figés est régie par certaines restrictions de la langue. Le sens phraséologique du mot ne se manifeste qu'en combinaison de ce mot avec un ensemble de mots plus ou moins étroit, dans certains contextes phraséologiques. Ainsi, outre le sens libre du verbe *toucher* se manifestant en combinaison avec divers noms (*toucher un objet; toucher le bras, la figure; toucher son chapeau; toucher qn / qch. du bout des doigts; toucher du clavecin; toucher une allocation, une somme d'argent, son mois etc*) on distingue le sens figé, phraséologiquement lié, qui se manifeste dans le contexte suivant: Tous les soirs, il s'empare de mon journal. Je t'avoue que ça me prive; et, si tu pouvais lui en *toucher un mot...* sans que cela ait l'air de venir de moi! (*toucher un mot, quelques mots de qch. à qn – échanger (quelques paroles) incidemment avec quelqu'un sur un sujet précis; parler d'une question succinctement, sans s'étendre*). Le mot *piéd*, qui a un système développé de sens libres, possède plusieurs sens phraséologiques: *piéd mère* «plante cultivée, après sélection, pour la production de boutures ou de greffons», *piéd de guerre, piéd de paix* «état d'une armée, d'une formation militaire ou d'un pays, suivant qu'ont été prises ou non les mesures nécessaires à leur intervention dans un conflit», *c'est le piéd! quel piéd!* «c'est le sommet du plaisir, c'est extrêmement agréable», etc.

Il s'en suit que «le sens figé d'une expression est une conséquence directe de l'association de deux unités polysémiques; chaque unité sélectionne un ou plusieurs sémèmes qui se combinent entre eux pour donner une lecture opaque à l'expression» [74, p. 4].

Le sens syntaxiquement lié du mot implique la conditionnalité de la mise en œuvre du sens figuré par les conditions du fonctionnement syntaxique du mot. En français, le sens de nombreux verbes dépend de leur usage transitif ou intransitif, de la préposition qui les accompagne (voir tableau 1):

Usage transitif et intransitif des verbes français

SIFFLER		
<i>verbe transitif</i>	<i>verbe transitif</i>	
1. Moduler un air en sifflant; 2. Appeler quelqu'un, un animal, attirer son attention en sifflant; 3. Rappeler quelqu'un à l'ordre, lui intimer de s'arrêter au moyen d'un sifflet, en parlant d'un agent; 4. Accueillir quelqu'un, un spectacle, par des sifflements, des cris de désapprobation; conspuer; 5. En parlant de l'arbitre, signaler, par un coup de sifflet, une phase du jeu, une faute, une irrégularité.	1. En parlant de certains oiseaux ou de certains animaux, émettre le cri propre à leur espèce ou des sons comparables à des sifflements; 2. Produire un son aigu, en chassant l'air entre ses dents, dans l'ouverture des lèvres, ou à l'aide d'un instrument; 3. Produire des sons qui tiennent du sifflement; 4. En parlant de quelque chose, produire un son aigu et prolongé, en particulier lors d'un mouvement rapide.	
VEILLER		
<i>verbe transitif</i>	<i>verbe transitif indirect</i>	<i>verbe intransitif</i>
1. Passer la nuit au chevet de quelqu'un, pour le surveiller dans son sommeil; 2. Passer la nuit près du lit où est couché un mort.	1. Porter ses soins attentifs sur quelque chose, quelqu'un pour les protéger; 2. Faire attention à quelque chose, s'en occuper.	1. Ne pas aller dormir le soir, rester éveillé; 2. Être en état d'éveil, faire preuve de vigilance.

Le sens des adjectifs peut varier en fonction de la place qu'ils occupent par rapport au nom défini:

PROPRE adj. 1. Qui appartient spécialement à quelqu'un, personnel: *Ma propre maison*; 2. Qui n'est pas sale; qui est soigneux: *Ma maison propre, je peux vous recevoir*.

SALE adj. 1. Malpropre: *Jean a les mains sales*; 2. Très désagréable, détestable; méprisable: *Il fait un sale temps*.

CHIC adj. 1. Qui est beau; sympathique: *C'est un chic type*; 2. Qui est élégant, distingué: *C'est une femme chic*.

SIMPLE adj. 1. Qui est facile à comprendre, qui n'est pas compliqué: *C'est un problème simple*; 2. Qui n'est rien de plus que ce qu'indique sa dénomination: *C'était une simple remarque en passant*.

Dans le cas de la présence du sens syntaxiquement lié les phénomènes du niveau lexico-sémantique de la langue sont dus aux régularités d'un autre niveau (grammatical).

Il y a une certaine dépendance de l'actualisation du sens du mot au contexte – la connectivité contextuelle. Le *contexte* peut être compris de manière étroite – en tant qu'environnement le plus proche du mot – et plus largement – en tant que segment de discours cohérent (texte). Ainsi, le linguiste français Patrick Charaudeau distingue plusieurs types de contexte, tels que contexte linguistique, contexte textuel, contexte paratextuel, contexte hypertextuel et contexte intertextuel (ou interdiscursif) [14, p. 6–7]. Le type qui nous intéresse c'est évidemment le contexte linguistique qui est constitué «des co-occurents permettant de déterminer le sens premier des mots» [14, p. 6]. C'est le contexte (considéré comme un ensemble de conditions linguistiques proprement dites et de conditions extra-linguistiques, dans lesquelles le contenu d'un mot polysémique est révélé sans ambiguïté), qui contribue à la distinction dans le discours des sens d'un mot polysémique. L'expression *tête de lecture* dans la terminologie de l'informatique signifie un dispositif qui se déplace à la surface d'un support de stockage magnétique ou optique pour lire les informations qui y sont codées tandis que dans le domaine de l'électroacoustique le même terme est le synonyme de cellule phonocaptrice. Dans la langue parlée *faire la tête* désigne « manifester par une expression fermée du visage son mécontentement, sa mauvaise humeur; bouder », mais si on dit *faire la tête à un oiseau*, il faut le comprendre comme « habituer un oiseau au chaperon », cette expression est employée dans le vocabulaire de fauconnerie. L'expression familière *tête perdue* signifie « personne qui montre de l'égaré dans sa conduite, dans ses discours », ce même groupe de mots employé à la terminologie de la technologie a la signification « tête de vis, de clou enfoncée dans la matière de façon à ne pas dépasser de celle-ci ».

Parmi les facteurs qui influent sur l'actualisation du sens lexical, on distingue le statut social, le statut professionnel, l'âge des communicants, selon lesquels les mêmes complexes sonores agissent en tant que porteurs de significations différentes. Le substantif *idiot* dans la terminologie médicale signifie « personne dont l'âge mental ne dépasse pas deux ans, le quotient intellectuel 20, et qui est incapable de parler ». Les jeunes l'utilisent dans une communication quotidienne informelle pour exprimer leur appréciation globale très négative: « borné, stupide, débile »: *Nous disons que le ministère Waldeck est composé d'idiot*. De même, le sens propre du substantif *cruche* est « vase à large panse, à anse et à bec, destiné à contenir des liquides », mais dans le langage

familier il signifie une personne qui manque de finesse et qui agit sottement: *Tu es une cruche; même pas une cruche, un siau!*

Dans l'argot des criminels, de nombreux mots couramment utilisés sont employés au sens figuré spécifique: *guillotine s'appelle veuve, béquille, butte, banc; tuer c'est apaiser, refroidir, expédier*. L'argent a une multitude d'appellations métaphoriques bien expressives: *braise, huile, graisse, galette, mitraille, oseille*. Il existe une quantité d'argotismes très expressifs pour désigner l'agent de police: *mouchard, flic, argousin, poulet, roussin, bec de gaz, cierge, chandelle*. La prison s'appelle *ballon, boîte, coffre, malle, hôpital, séminaire, collège, trou*, etc.

L'existence de plusieurs sens d'un mot sur le plan synchrone, qui sont reliés par des relations sémantiques définies, est un phénomène objectif inhérent au système lexical de la langue qui trouve sa réalisation dans la parole ou dans le discours. La *polysémie* (la présence de plusieurs sens liés entre eux dans la structure sémantique d'un mot) est l'une des conditions les plus importantes pour le fonctionnement de la langue, puisque la même forme phonétique (enveloppe sonore) et graphique est utilisée pour nommer des objets, des phénomènes, des processus très différents.

Les sens propres sont exempts de conditionnalité paradigmatique intra-mot; les sens dérivés sont déterminés par le sens premier, car ils sont liés à la réalité par le sens propre du mot donné ou par les sens d'autres mots, motivés par eux. On peut parler de la polysémie d'un mot dans les cas où un mot exprime des sens différents mais coordonnés, c'est-à-dire, lorsque chacun des sens d'un mot polysémique est sémantiquement lié à d'autres sens et, par conséquent, exprime certaines caractéristiques essentielles communes qui forment le soi-disant sens invariant. Le sens invariant d'un mot polysémique est son sens non contextuel, qui résulte du fonctionnement du mot dans le discours et qui unit tous les sens d'un mot polysémique. Par exemple, le substantif polysémique *couteau* (voir ci-dessous) a le sens invariant «objet tranchant»:

COUTEAU n. m. 1. Instrument tranchant, composé d'un manche muni d'une (ou de plusieurs) lame(s); cette lame; 2. Pièce tranchante d'un appareil 3. *Bâtiment*. Outil servant à enduire, araser, reboucher, mastiquer, etc.; 4. Industrie du bois. Lame coupante d'une dérouleuse à placages ou d'une trancheuse; 5. *Histoire du costume*. Nom donné aux grandes plumes rigides et plates des oiseaux, utilisées dans la parure féminine; 6. *Ganterie*. Outil servant à amincir les peaux du côté chair pour les gants glacés, du côté fleur pour les gants suédés; 7. *Mécanique*. Outil de tournage à arête perpendiculaire à l'axe de la pièce, utilisé pour charioter; 8. *Métrologie*. Arête du prisme triangulaire supportant le fléau ou

les plateaux d'une balance; 9. *Zoologie*. Mollusque bivalve très commun dans le sable des plages de France, en forme de rectangle long, enfoncé verticalement à marée basse.

Il faut distinguer la polysémie du mot du «sens large» du mot, qui est la capacité d'un mot à avoir un sens contenant le degré maximum de généralisation, qui ne se manifeste sous sa forme pure que lorsque le mot est isolé du discours et qui reçoit une certaine concrétisation lors de son usage dans le discours. En d'autres termes, le sens large est une sorte de sémantique lexicale, qui présente un degré d'abstraction particulièrement élevé. En français, les verbes *être*, *avoir*, *venir*, *passer*, *aller* et autres, les substantifs *truc*, *machin*, *bataclan*, *coup*, *zinzin*, *trucmuche*, *chose* etc., ont cette propriété.

Les mots au sens large correspondent au concept de volume large. Étant donné que le volume et le contenu du concept sont dans le rapport inverse, le sens large peut refléter le nombre minimum de caractéristiques essentielles et couvrir le nombre maximum de différents objets et phénomènes de réalité. En raison de cette qualité, les mots au sens large ont une variété de liens libres (distribution large) et remplacent facilement d'autres unités lexicales dans le processus de communication.

Par exemple, le verbe *passer* peut signifier «se déplacer, franchir, traverser, aller quelque part, circuler», par exemple: fam. *en passant* – incidemment; *passer à, dans un groupe* – rallier un autre groupe; *passer après, avant qn, qch* – lui être inférieur ou supérieur, en parlant de quelqu'un; *passer par* – accéder quelque part en empruntant tel chemin; *passer sur qch* – le pardonner; *passer à qch* – s'y rendre, s'y soumettre etc. Accompagné de mots différents, le verbe *passer* permet de nommer une multitude d'actions et de processus, mais on ne peut pas dire qu'il a, par exemple, le sens de «se soumettre, rallier, pardonner, subir», etc. Ce verbe ne signifie que «parcourir, traverser un lieu» dans sa forme la plus générale; la corrélation de son sens avec une action spécifique est due à l'environnement contextuel particulier. Par conséquent, la corrélation dénotative d'un mot au sens large est contextuelle, elle agit comme un sens discursif dans un énoncé particulier, tandis que les différents sens d'un mot polysémique représentent des faits de la langue.

La situation est la même avec le nom *engin* qui outre son sens propre «grosse et puissante machine employée pour un travail ou une opération déterminée» dans le langage familier signifie «instrument (en tout genre)», «objet quelconque», «objet ayant une forme bizarre ou dont on ignore la fonction», «personne à l'apparence ou au comportement étrange». Donc, on emploie ce mot à propos d'une chose dont le nom ne vient pas à l'esprit ou

d'une personne dont on ne se souvient plus de son nom: «On l'entendait au troisième comme il tapait sur sa machine, c'était un engin énorme, un clavier gros comme une usine» (Céline, *Mort à crédit*, 1936, p. 335); «Je possédais un revolver modèle 1872, énorme engin inopérant, avec six balles en plomb pour toutes réserves» (Ambrière, *Les grandes vacances.*, 1946, p. 25); «Elle portait d'une main un sac à provisions, et de l'autre un engin dont elle était très fière; ça tenait le milieu entre une valise et un berceau» (Beauvoir, *Mandarins*, 1954, p. 539).

Comme nous le voyons, les mots au sens large ont la capacité de représenter un cercle de référents vaste et diversifié en raison du haut niveau de généralisation de leur sémantique. Beaucoup d'entre eux sont des unités de dictionnaire de haute fréquence. On note le fait que «souvent, les sens large et étroit ne sont que deux emplois du même mot, généralement déterminés par le contexte. Le sens large du mot comporte aussi son sens étroit» [6, p. 10].

En comparant la polysémie et le sens large, on peut noter que les sens distincts dans la structure d'un mot polysémique sont reliés par diverses relations logiques et associatives, et que l'apparition de nouveaux sens est effectuée sur la base et sur le modèle de dérivation sémantique, tandis que dans la structure du mot à sens large, les variantes sémantiques sont liées par excellence fonctionnellement: elles sont contextuellement conditionnées et représentent, en fait, l'usage du mot correspondant.

Ainsi, le mot en tant qu'unité principale du système lexical de la langue a son sens à lui (ou un système de sens, si le signe verbal est polysémique). Ce propre sens lexical (ou système de sens) se manifeste réellement dans le contexte, dans l'environnement verbal immédiat sur l'axe syntagmatique.

Dans la langue, le mot existe dans l'ensemble de ses caractéristiques sémantiques et grammaticales, représentant une unité structurelle – un lexème. Un *lexème* en tant que signe verbal sémantiquement intègre et en tant que complexe verbal dans la plénitude de ses significations lexicales et grammaticales est la base de toutes les réalisations (manifestations) concrètes d'un mot dans la parole. Les chercheurs français nomment le lexème l'unité de base de morphologie [39, p. 89] qui «envoie à un signifié élémentaire de valeur spécifiante qui commute en série ouverte» et qui «ne se présente généralement pas librement en syntaxe» [52, p. XX]. D'après le chercheur français Bernard Fradin, le lexème est un mot-forme, débarrassé de ses variations de formes, il est muni d'une signification stable et unique aussi bien que d'une représentation phonologique (et il est prosodiquement autonome), enfin il est listé dans le lexique [24, p. 75].

L'unité limite principale du niveau lexico-sémantique est la *variante lexico-sémantique du mot* (VLS), un signe verbal sémantiquement décomposé, qui égale dans son contenu à la signification individuelle du lexème. Divers VLS (variantes de lexème) sont réalisées, définies, séparés les unes des autres dans le discours, dans le contexte, dans un tel ou tel usage du mot. L'ensemble des VLS constitue la structure sémantique d'un lexème polysémique. Evgeny Shokhenmayer, linguiste-onomaste, en se référant aux travaux du philologue russe Smirnickij, identifie la VLS comme «l'unité minimale à deux faces, où la face formelle est une forme sonore du mot, et la face sémantique – l'une de ses acceptions» [67, p. 309].

La notion de lexème a été introduite pour préciser la notion de mot qui s'est avérée être difficilement utilisable par l'analyse linguistique, et qu'après maintes controverses, on a fini par ne définir que comme une unité graphique entre deux «blancs». Le chercheur canadien François Parent propose la définition suivante du terme «mot»: «concept de la pensée commune qui renvoie à une unité linguistique emmagasinée dans la mémoire collective, unité qui est vue comme indécomposable et qui est généralement marquée par une unité graphique à l'écrit» [52, p. XX]. En effet, on perçoit bien que le sens du mot *chanteur* est donné par plus d'un élément: *chant* qui désigne une action et *-eur* qui désigne l'acteur. D'autre part, le lien entre les mots *chant*, *chanteur* et *chanter* apparaît clairement. La notion de lexème permet donc d'établir des relations entre les différents composants d'une langue (synonymie, polysémie, dérivation...). Finalement, cette notion permet d'introduire dans l'analyse de la communication verbale ou du discours des facteurs sociaux, culturels, locaux ou psychologiques à travers les choix lexicaux.

Dans la lexicologie moderne, il existe trois niveaux de description du mot: le *mot* – le *lexème*, le *mot* – la *VLS* et l'*usage du mot* (le mot réalisé sémantiquement (absolument) en unités de discours).

Tout mot existe codé dans le système de nominations en tant que signe virtuel, il représente un mot sémantiquement intègre avec l'ensemble de ses sens et formes (c'est le mot dictionnaire). La seconde forme d'existence du mot est un mot relativement actualisé dans le système lexico-sémantique d'une langue. C'est-à-dire, c'est le mot dont la sémantique est décomposée par des moyens systémiques en somme des VLS en tant qu'ensemble de valeurs systémiques du mot. Troisièmement, dans les actes de parole, le mot, manifestant telle ou telle VLS, apparaît sous la forme d'usages multiples, de reproductions de valeurs systémiques. D'après Evgeny Shokhenmayer, «la

notion de variante représente l'une des modifications admissibles dans le système linguistique» [67, p. 309].

Il existe une relation d'inclusion entre le lexème et la VLS: la VLS est incluse dans la structure du lexème en tant que sa partie intégrante. La relation entre la VLS et l'usage du mot est le lien entre la valeur systémique et sa manifestation concrète dans la parole.

La distinction entre le sens proprement dit (la VLS) et l'usage du mot est un autre point de discussion en lexicologie. L'un des moyens proposés pour le résoudre est l'attribution de l'usage du mot à la parole et les sens – au système de la langue.

Les *usages du mot* sont subdivisés en *significations usuelles* ou acceptées dans la langue, dans lesquelles un mot est utilisé couramment et naturellement, et en *significations occasionnelles*, ou les significations attachées au mot donné dans un contexte donné, qui constituent un écart de l'usage du mot habituel et généralement accepté. L'usage des mots peut être envisagé sous un double angle: en tant que réalisation d'une VLS déjà existante et en tant que processus de formation d'une nouvelle VLS par la fixation des développements sémantiques contextuels, par la «cristallisation» des nuances du sens acquises dans le contexte et leur évolution vers le sens indépendant. Ainsi, le passage de la signification occasionnelle à la signification usuelle est possible. Ce passage peut être tracé dans la structure des lexèmes suivants:

SOMMET 1. sens propre: point le plus élevé ou partie supérieure d'une chose considérée dans sa verticalité (*sommet d'un arbre, d'une tour, d'une colline, d'un mont*); 2. au sens figuré (à propos d'un sentiment, d'un état, de l'évolution d'un phénomène) point suprême, degré très élevé ou le plus élevé qui puisse être atteint dans un ordre de valeurs intellectuel, psychologique, moral ou spirituel, ou dans un domaine particulier (*le sommet de la vie de qn; au sommet de la Création, le sommet du bonheur, de la joie*).

FERTILE 1. sens propre (en parlant de la terre et, par métonymie, d'une région): qui peut produire d'abondantes récoltes (*champ fertile; campagne, contrée fertile*); 2. au sens figuré (en parlant d'une personne et, par métonymie, de ses possibilités de création ou d'expression): qui produit en grande quantité quelque chose qui n'est pas forcément de grande qualité (*un écrivain, un inventeur fertile*).

COUVER 1. sens propre: en parlant des oiseaux, s'étendre sur les œufs pour leur assurer la chaleur nécessaire au développement normal de l'embryon (*une poule qui couve dix œufs*); 2. au sens figuré a) choyer, entourer de soins excessifs (*couver sa progéniture*); b) protéger, garder jalousement (*couver un secret*).

Les VLS figurées de ces lexèmes sont actuellement marquées dans les dictionnaires comme des significations usuelles bien établies – les néologismes. Cela signifie que le glissement sémantique survenu au stade de l’usage des mots a fait l’objet d’une sanction publique, adoptée par la communauté linguistique en tant que nouvelle unité de nomination, régulièrement reproduite dans la parole. De nouvelles VLS figurées des lexèmes données s’actualisent dans les actes de parole dans les usages du mot usuels. Mais pas toute déviation sémantique (par rapport à ce qui est généralement accepté) est reproductible dans la langue par tous les membres de la communauté. Très souvent les innovations sémantiques ne sont faites au moment de la parole que par certains individus. Ces phénomènes restent au stade d’usage occasionnel et individuel.

Les signes verbaux remplissent une fonction de généralisation et c’est pourquoi il est possible qu’ils aient plusieurs signifiés (sens lexicaux) reliés par certaines relations sémantiques. L’ensemble des VLS du lexème donne une idée de la structure sémantique d’un mot polysémique, qui est déterminée par les relations paradigmatiques et syntagmatiques de chaque VLS qui en fait partie.

Questionnaire

Répondez aux questions:

1. Comment peut-on expliquer que le mot en tant qu’élément de langue peut représenter une unité polysémique?
2. Le sens propre est-il lié avec l’étymologie du mot?
3. Quelle est la différence entre le sens propre et le sens figuré du mot?
4. Sous quelle condition le mot peut-il perdre son sens propre?
5. Quels sont les indices du fait que le sens du mot est figé?
6. Comment tels facteurs comme le statut social, le statut professionnel, l’âge des communicants peuvent-ils influencer l’actualisation du sens lexical du mot?
7. Pourquoi la polysémie est-elle l’une des conditions les plus importantes pour le fonctionnement de la langue?
8. Pourquoi les notions «sens large» et «polysémie» ne sont-elles pas synonymiques?
9. Par quoi est conditionnée l’apparition du sens large des mots?
10. En quelles relations sont les notions «lexème» et «mot»?

11. Qu'est-ce que c'est que la variante lexico-sémantique du mot?
12. Quelle est la différence entre les significations usuelles et les significations occasionnelles?

Exercices

1. Dégagez le sens propre des mots suivants:

bleu, un talon, dévorer, un bonnet, une pêche, désert, une note, un membre, mijoter, une baguette, une pièce, un / une voile, une règle.

2. Quels sont les étymons des mots ci-dessous?

couver, un chapeau, raser, un noyau, une bulle, une mèche, un rayon, gagner, traire, un volume, barbelé, un hérisson, ôter, une marelle.

3. Trouvez le sens propre et le / les sens secondaire(s) des mots donnés:

une sirène, un point, un temps, un terme, un pâté, un patron, un bélier, une chemise, un éclair, une étoile, un gage, une glace, un mouton.

4. Trouvez le sens phraséologique des expressions mises en italique:

1. Pourquoi tu *gardes le silence*? Tu as *donné ta langue au chat*?
2. Pierre *prend ses jambes à son cou*.
3. Je vois qu'aujourd'hui il *n'est pas dans son assiette*.
4. Tu as des *poches sous les yeux*. Tu n'as pas dormi de la nuit?
5. Il ne faut pas tant s'*énerv*er pour une raison si futile, il ne faut pas *prendre toujours la mouche*!
6. Je déteste Antoine, il me *casse les pieds*!
7. Elle est lâche, peureuse, poltronne! Une vraie *poule mouillée*!
8. Nous devons beaucoup remercier nos ennemis. Ils nous empêchent de *nous tourner les pouces*.
9. Arrête de me *raconter des salades*!
10. En le voyant assis si près de moi, j'ai failli *tomber dans les pommes*.

5. Quels sens ont les mots mis en italique dans les phrases suivantes?

1. J'ai *déchiré* le brouillon de ma lettre.
2. Les épines lui ont *déchiré* les pantalons.
3. Un cri *déchira* la nuit.
4. D'ici on *découvre* le Mont Blanc.

5. J'ai *découvert* l'homme qu'il nous faut.
6. La police a *découvert* qui était l'assassin.
7. L'eau bouillante l'a *brûlé* à la main droite.
8. La voiture a *brûlé* le feu rouge.
9. Avant tout posez-moi la question qui vous *brûle* les lèvres.
10. C'est la *perle* de sa collection de monnaies.
11. Je préfère me taire pour ne pas jeter des *perles* aux pourceaux.
12. De bon matin, on voyait les *perles* de rosée sur l'herbe des prés.
13. Les perspectives d'avenir me paraissent *sombres*.
14. C'est une *sombre* brute.
15. Louis avait l'air bien *sombre*.
16. C'était une pièce *sombre*, qui sentait le temps qui passe.

6. Cherchez les acceptions des verbes ci-dessous. Faites attention au régime des verbes!

1. Paul n'ira certainement pas contre la volonté de ses parents.
2. Elle va sur les cinquante ans.
3. Veillez bien sur ce malade!
4. Cette employée est parfaite: elle veille à tout dans la maison.
5. Hier nous nous sommes bien amusés chez Paul.
6. Les enfants s'amuse au ballon.
7. Vos lacets traînent par terre.
8. Le film traînait en longueur: nous avons préféré partir avant la fin.
9. Quand avez-vous appris cette nouvelle?
10. Julien a appris à lire en quelques mois.
11. Tu trembles de froid?
12. Je tremble pour Patrick qui est à la guerre.
13. N'exposez pas ce produit à la chaleur.
14. Le directeur a exposé les problèmes aux employés.
15. Pouvez-vous me taper cette lettre à la machine?
16. Arrêtez de taper dans ce mur, vous faites du bruit!
17. Pouvez-vous tenir mon sac un instant?
18. Marie ressemble à son père, mais elle tient aussi de sa mère.
19. Les malfaiteurs ont fini par se rendre.
20. Il faut se rendre à l'évidence: il ne viendra pas.

7. Trouvez le sens propre et le sens large des mots suivants:
engin, bidule, fourbi, bazar, genre, truc, bécane, objet, appareil.

8. Que signifient ces expressions dans la langue courante et dans la terminologie?

à pied d'œuvre, une bonne bouche, une aile droite, une main chaude, une patte de coq, une langue de bois, faire tête, un petit doigt.

9. Pour tous ces mots d'argot, retrouvez leur équivalent en langue de niveau standard:

le pognon	une moto
une boîte	les toilettes
une teuf	les bouteilles vides
le bol	un ami
des fringues	un enfant
les pompes	une voiture
une bagnole	une fête
la frousse	une maison
un pote	la peur
un gosse	une entreprise
une clope	l'argent
les chiottes	la chance
une bécane	une cigarette
les cadavres	les chaussures
une baraque	des vêtements

10. Identifiez si les mots en italique sont employés au sens propre ou si c'est leur VLS:

1. Les boîtes aux lettres étaient *inondées* de prospectus publicitaires.
2. Pardonne-moi, mais j'ai un *trou* de mémoire.
3. Cette poire est *dure*, elle n'est pas mûre.
4. Cet enfant *couve* une grippe.
5. Les enfants ont *attrapé* des papillons.
6. Il a mis un *chapeau* sur sa tête.
7. Julien a mis les *pieds* dans le plat.
8. Son visage *resplendissait* de joie.
9. Le chauffeur *ivre* conduisait dangereusement.
10. L'employé *pèse* les valises.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Будагов Р. А. История слов в истории общества. 2-е изд., доп. Москва: Добросвет-2000, 2004. 256 с.
2. Маслов Ю. С. Введение в языкознание : учеб. для филол. спец. вузов. 2-е изд., перераб. и доп. Москва : Высш. шк., 1987. 272 с : ил.
3. Потебня А. А. Эстетика и поэтика. Москва : Искусство, 1976. 613 с.
4. Шодиева И. О. Arbitraire et motivation. *Молодой ученый*. 2016. № 7. С. 729–731.
5. Athari Nikazm M. Connotation et Point de vue, deux notions qui se rapprochent. *Revue des Études de la Langue Française*. 2010. № 2. P. 5–26.
6. Azimi-Meibod N. Enseignement et apprentissage contextuel des mots français : cas des étudiants iraniens de l'Université d'Ispahan. *Revue des Études de la Langue Française*. 2012. № 6. P. 5–18.
7. Barthes R. Proust et les noms. *To Honour Roman Jakobson : essays on the occasion of his seventieth birthday*. 1966. Vol. 3, T. 1. The Hague, Paris, Mouton, 1967. P. 150–158.
8. Béguelin M.-J. Étymologie «populaire», jeux de langage et construction du savoir lexical. *Semen*. 2002. № 15. P. 155–172.
9. Bohas G., Bottineau D. Les motivations du signe linguistique : vers une typologie des relations signifiant/signifié. *La Clé des Langues*. Lyon : ENS de LYON/DGESCO, 2009 : en ligne. URL : <http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/langue/miscellanees/les-motivations-du-signe-linguistique-vers-une-typologie-des-relations-signifiant-signifie> (consulté le 28/07/2019).
10. Bottineau D. La polysémie en psychomécanique du langage. *La polysémie / sous la dir. d'Olivier Soutet*. Paris : PUPS, 2005. P. 75–88.
11. Bouquiaux L. Linguistique et ethnolinguistique: anthologie d'articles parus entre 1961 et 2003. Paris : Editions Péters, 2004. 466 p.
12. Bréal M. Essai de Sémantique (science des significations). Paris : Hachette et Cie, 1897. 350 p.
13. Canapé. *Centre national de la ressources textuelles et lexicales* : en ligne. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/canap%C3%A9> (consulté le 01/09/2019).
14. Charaudeau P. De la linguistique de la langue à la linguistique du discours, et retour. *Festival Romanistica. Contributions linguistiques*. Stockholm : Stockholm University Press, 2015. P. 3–12.
15. Cigada S. Le concept de synonymie entre «langue» et «parole». *Cahiers de l'AIEF*. 2009. № 61. P. 13–29.

16. Contini M. Les phonosymbolismes : continuité d'une motivation primaire ? *Travaux de linguistique*. 2009/2. N°59. P. 77–103.
17. De Cuypere L., Klaas W. Introduction : Naturalness and Iconicity in Language. *Naturalness and Iconicity in Language* / Ed. Klaas Willems & Ludovic De Cuypere. Amsterdam : John Benjamins Publishing Co., 2008. Vol. 7. P. 1–23.
18. Depecker L. Entre signe et concept: éléments de terminologie générale. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2002. 200 p.
19. Diki-Kidiri M. Le signifié et le concept dans la dénomination. *Meta*. 1999. N° 44 (4). P. 573–581.
20. Dubois J., Dubois-Charlier Fr. Principes et méthode de l'analyse distributionnelle. *Langages*. 1970. N° 20. P. 3–13.
21. Dumez H. Qu'est-ce qu'un concept ? *Le Libellio d'AEGIS*. 2011. Vol. 7. N° 1, Printemps – Supplément. P. 67–79.
22. Évolution sémantique : évolution sémantique. *Savoir.fr* : en ligne. URL : <https://histoire.savoir.fr/evolution-semantique/> (consulté le 01/09/2019).
23. Ferrari Bravo D. La signification sémiotique du concept de 'forme' : Potebnja et alii. *Cahiers de l'ILSL*. 2016. N° 46. P. 47–60.
24. Fradin B. L'identification des unités lexicales. *Sémiotiques*. 1996. N° 11. Paris. P. 55–93.
25. Frath P. Dénomination référentielle, désignation, nomination. *Langue française*. 2015. N°188. P. 33–46.
26. Frustré (mélange de fruste et de rustre). *Académie française* : en ligne. URL : <http://www.academie-francaise.fr/frustre-melange-de-fruste-et-de-rustre> (consulté le 01/09/2019).
27. Galisson R. Lexicologie et enseignement des langues. Paris : Hachette, Coll. F., 1979. 216 p.
28. Guilbert L. Grammaire génératrice et néologie lexicale. *Langages*. 1974. N° 36. P. 67–73.
29. Guțu I. Multi/megaenantiosemie du symbole : du système au con/texte. Continuite des recherches de l'école symbolologique banarienne. *Du texte au contexte. Défis et perspectives d'une approche interdisciplinaire du texte littéraire* : actes du Colloque scientifique avec participation internationale. Chișinău, 2017. T. IV. P. 40–46.
30. Hanania C. Roland Barthes et l'étymologie. Bruxelles : P.I.E. P. Lang, 2010. 236 p.
31. Hébert L. Introduction à la sémiotique. *Louis Hébert (dir.), Signo, Rimouski (Québec), version du 14 décembre 2018* : en ligne. URL : <http://www.signosemio.com/introduction-semiotique.pdf> (consulté le

01/09/2019).

32. Hébert L. Sens et signification du nom propre sémantique interprétative et nom propre : thèse de doctorat / Université Laval. Ottawa, 1995. 160 p.

33. Hegel G.W.F. Encyclopédie des sciences philosophiques, T. III : Philosophie de l'esprit. Paris : Vrin - Bibliothèque des Textes Philosophiques, 1988. 608 p.

34. Hénault-Sakhno C., Sakhno S. Typologie sémantique lexicale : problèmes de systématisation. *Linguistique typologique* / Édité par G. Lazard, C. Moysse-Faurie. Paris : Presses Univ. Septentrion, 2005. P. 71–90.

35. Holeš J. Démotivation et remotivation – deux grandes tendances dans la structuration du lexique en français. *Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity. Řada L, romanistická*. 2001, Vol. 50. Iss. 1 (L22). P. 97–104.

36. Holeš J. Est-ce que le signe linguistique est motivé ? *Acta Universitatis Palackianae Olomucensis. Philologica*. 2000. № 76. P. 133–137.

37. Humboldt W. *Schriften zur sprache*. Stuttgart : Reklam, 1995. 256 s.

38. Karcevski S. Du dualisme asymétrique du signe linguistique. *Travaux du Cercle linguistique de Prague*. 1929. Vol. 1. P. 89–93 [réédité dans *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 1956. № 14. P. 18–24].

39. Kerleroux F. Sur quels objets portent les opérations morphologiques de constructions ? *Lexique 16 / La formation des mots : horizons actuels*. Lille : P.U.S 2004. P. 85–123.

40. Kleiber G. Dénomination et relations dénominatives. *Langages*. 1984. № 76. P. 77–94.

41. Korenchuk Y. Extraction terminologique : vers la minimisation de ressources. *21ème Traitement Automatique des Langues Naturelles*. Marseille, 2014. P. 59–70.

42. Krzeszowski T. P. *Aksjologiczne aspekty semantyki językowej*. Toruń : UMK, 1999. 95 p.

43. Kyheng R. Langue et parole : dichotomie ou dualité ? *Texto !* Décembre 2005, Vol. X, № 4 : en ligne. URL : http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Kyheng_Langue.html (consultée le 01/09/2019).

44. Lenoble-Pinson M. Chansou (Michel). L'aménagement lexical en France pendant la période contemporaine (1950–1994). Étude de sociolinguistique [compte-rendu]. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*. 2003. № 81–3. P. 895–899.

45. L'évolution sémantique. Langue française. *Etudes littéraires* : en ligne.

URL : <https://www.etudes-litteraires.com/lexicologie-etude-evolution-semantique.php> (consulté le 01/09/2019).

46. Matoré G. La méthode en lexicologie. Paris : Didier, 1953. 126 p.

47. Monneret Ph. L'iconicité comme problème analogique. *Le Français Moderne – Revue de linguistique Française, CILF (Conseil International de la Langue Française)*. 2014, Vol. 1. P. 46–77.

48. Morozova L. P., Gavrilova O. N. De l'expressivité prosodique de deux genres oraux. *Дискуссионные вопросы романистики : материалы междунар. науч.-практ. конф. / отв. ред. О. В. Лапунова*. Минск : БГУ, 2018. С. 47–56.

49. Morris C. Writings on the General Theory of Signs. La Haye, Paris : Mouton. 1971. 397 p.

50. Mortureux M.-Fr. La dénomination, approche socio-linguistique. *Langages*. 1984. № 76. P. 95–112.

51. Orr J. L'étymologie populaire. *Revue de linguistique romane*. 1954. № 18. P. 129–142.

52. Parent F. La définition du terme «mot» en grammaire française contemporaine : une approche par la sémantique lexico-grammaticale : thèse de doctorat / Université Laval. Ottawa, 2015. 389 p.

53. Petit G. Approche lexicale et sémantique du vocabulaire familier. *Cahiers de Lexicologie, Centre National de la Recherche Scientifique*, 1998. № 1 (72). P. 5–40.

54. Petit G. Pour une conception lexicologique de la dénomination. *Linguistique de la dénomination*. 2001. №°36. P. 93–115.

55. Petit G. Présentation : la dénomination. *Langue française*. 2012/2. №°174. P. 3–9.

56. Pignoli M. L. Une étude de la motivation sémantique en domaine albanais : la phytonymie *arbëreshe*. *Géolinguistique*, 2018. № 18 : en ligne. URL : <http://journals.openedition.org/geolinguistique/329> (consulté le 02/09/2019).

57. Polguère A. Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales. 3-ème éd. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2016. 394 p.

58. Polická A. Initiation à la lexicologie française. Brno : Masarykova univerzita, 2014. 167 p.

59. Polis St. Langue et réalité. De l'usage de l'iconicité en linguistique. *MethIS*, 2008. Vol. 1. P. 21–67.

60. Pos H. Écrits sur le langage / ed. Flack Patrick. Genève ; Lausanne : Sdvg press, 2013. 260 p.

61. Rakotomalala J. Pour introduire à la pragmatique. *Narrativité*,

performativité et délocutivité généralisées, Editions Universitaires Européennes. 2018. P. 1–11 / Hal. Archives ouvertes : en ligne. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01577641/document> (consulté le 02/09/2019).

62. Rémi-Giraud S. Sémantique lexicale et langages du politique. Le paradoxe d'un mariage difficile ? *Mots. Les langages du politique*. 2010. N° 94. P. 165–173.

63. Riegel M. Le syntagme nominal dans la grammaire française : Quelques aperçus. *Modèles linguistiques*, 2000. N° 42 : en ligne. DOI : 10.4000/ml.1427 (consulté le 08/04/2019)

64. Roudière G. Traquer le non-dit : une sémantique au quotidien. Issy-les-Moulineaux : EFS, 2001. 166 p.

65. Saussure F. de Cours de linguistique générale / Ed. Ch. Bally, A. Sechehaye, A. Riedlinger. Paris : Payot, 1971. 326 p.

66. Schulz P. Saussure et le sens figuré. *Cahier du CIEL. La métaphore du discours général aux discours spécialisés*. 2000–2003. P. 97–108.

67. Shokhenmayer E. Champs associatifs des noms propres et mécanismes de la compréhension textuelle : thèse de doctorat / Université Paris Ouest – Nanterre La Défense. Paris, 2009. 357 p.

68. Signe linguistique. *Jacques Poitou* : en ligne. URL : <http://j.poitou.free.fr/pro/html/gen/sign.html> (consulté le 02/09/2019).

69. Temmerman R. Towards New Ways of Terminology Description. The sociocognitive approach. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins, 2000. 276 p.

70. Tsedryk E. Fusion symétrique et alternances ditransitives. Bern : Peter Lang, 2009. 208 p.

71. Turpin B. Discours, langue et parole. Une comparaison entre la réflexion sur les anagrammes et les études sur les légendes. *Linx*, 1995. N° 7. P. 301–312.

72. Ullmann S. The principles of semantics. Ed. 2, reprint. Oxford : B. Blackwell, 1967. 346 p.

73. Unbergaun B. Le calque dans les langues slaves littéraires. *Revue des études slaves*. 1932. T. 2. Fasc. 1–2, P. 19–48.

74. Yahiaoui M. Processus de formation des expressions figées kabyles : cas de la polysémie. *Multilinguales*. 2018. N° 9 : en ligne. URL : <https://journals.openedition.org/multilinguales/1150> (consulté le 02/09/2019).

75. Ying X. Interprétation de la motivation morphologique des tempstenses français sous l'angle de la linguistique cognitive. *Synergies Chine*. 2017. N° 12. P. 195–206.

INDEX TERMINOLOGIQUE

Liste alphabétique des termes linguistiques employés dans ce précis

- Analyse (*f*) componentielle (sémique) 17
Analyse (*f*) définitionnelle 17
Analyse (*f*) distributionnelle 17
Analyse (*f*) en constituants immédiats 17
Analyse (*f*) logico-sémantique 18
Analyse (*f*) sémantique structurale 18
Analyse (*f*) transformationnelle 17, 26
Attraction (*f*) lexicale 50, 51
Concept (*m*) 23, 24, 26, 27, 28
Connotation (*f*) 30, 31, 32, 33, 34
Contexte (*m*) 60
Démarche (*f*) onomasiologique 7
Démarche (*f*) sémasiologique 7
Dénomination (*f*) 30, 41
Dénotation (*f*) 30, 31
Description (*f*) linguistique 16
Étymologie (*f*) 8
Étymologie (*f*) populaire 50, 51
Expérience (*f*) associative 18
Formation (*f*) des mots 8
Forme (*f*) interne 42, 43
Glissement (*m*) sémantique 13
Lexème (*m*) 64
Lexicographie (*f*) 8
Lexicologie (*f*) 6, 8
Lexicologie (*f*) comparée 6, 16
Lexicologie (*f*) descriptive 6
Lexicologie (*f*) historique 6
Lexicologie (*f*) structurale 17
Méthode (*f*) contextuelle 17
Méthode (*f*) de description linguistique 16, 17
Méthode (*f*) de patternisation 18
Méthode (*f*) statistique 18
Méthodes (*f*) quantitatives 18

Morphème (*m*) 9
Mot (*m*) 8, 9, 10, 11, 12, 24, 25, 27, 28
Motivation (*f*) 41, 42, 43, 44, 45
Fausse motivation (*f*) 47
Motivation (*f*) morphologique 44, 45
Motivation (*f*) phonétique 44
Motivation (*f*) sémantique 44, 46, 47
Nomination (*f*) 48, 49
Nomination (*f*) primaire 48
Onomasiologie (*f*) 7
Onomatopée (*f*) 44
Phonème (*m*) 9
Phraséologie (*f*) 8
Polysémie (*f*) 61, 62, 63
Pragmatique (*f*) 35, 36
Relations (*f*) paradigmatiques 12
Relations (*f*) syntagmatiques 12
Sémantique (*f*) 6, 7, 24
Sémasiologie (*f*) 7
Sens (*m*) 28, 29, 30
Sens (*m*) figuré 46, 49, 57, 58
Sens (*m*) grammatical 9
Sens (*m*) lexical 9
Sens (*m*) principal 55, 56, 57
Sens (*m*) propre 49, 55, 56, 57
Sens (*m*) secondaire 10
Signifiant (*m*) 27, 29, 30
Signification (*f*) 24, 25, 29, 30
Signification (*f*) connotative 30
Signification (*f*) dénotative 30
Signification (*f*) occasionnelle 65
Signification (*f*) usuelle 65
Signifié (*m*) 25, 29, 30
Sociolexicologie (*f*) 30
Variante (*f*) lexico-sémantique du mot 63, 64, 65, 66
Vocabulaire (*m*) 13, 14, 16

GLOSSAIRE

Analyse (f) componentielle (sémique) – méthode qui consiste à classer les unités lexicales, les sèmes, selon un ensemble de traits sémantiques distinctifs et obligatoires appelés sèmes.

Analyse (f) définitionnelle – comparaison des significations des unités lexicales sur la base de l'analyse componentielle des définitions de dictionnaire, dans laquelle la signification du mot est égale à son interprétation dans le dictionnaire.

Analyse (f) distributionnelle – analyse qui consiste à définir l'environnement d'une unité du discours. On décompose les énoncés du corpus, on les analyse en constituants immédiats.

Analyse (f) en constituants immédiats – méthode qui représente la phrase sous la forme d'une structure hiérarchique composée d'éléments successivement emboîtés les uns dans les autres.

Analyse (f) logico-sémantique – méthode qui s'en tient au contenu manifeste, ne considérant que le signifié immédiat, accessible. Elle comprend trois moments: l'analyse thématique, l'analyse du positionnement et l'analyse fréquentielle.

Analyse (f) sémantique structurale – méthode qui tend à définir le champ des significations d'un objet dans un ensemble cohérent donné.

Analyse (f) transformationnelle – méthode qui consiste à comparer entre elles au moins deux phrases ou types de phrases différents par leur syntaxe mais apparentées par la nature des éléments qu'elles contiennent et par leur synonymie.

Appréciation (f) – jugement (favorable ou défavorable) par lequel on détermine, marque la valeur que l'on attribue (ou doit attribuer) à telle personne ou à telle chose abstraite.

Attraction (f) lexicale – phénomène linguistique qui désigne la co-apparition préférentielle entre unités lexicales ou catégories grammaticales qui peut aller jusqu'à la fusion des signes linguistiques en cooccurrence.

Combinatoire (f) sémantique – la recherche du sens total d'un énoncé par «calcul» à partir de ses unités constituantes.

Concept (m) – idée générale et abstraite que se fait l'esprit humain d'un objet de pensée concret ou abstrait, et qui lui permet de rattacher à ce même objet les diverses perceptions qu'il en a, et d'en organiser les connaissances.

Connotation (*f*) – ensemble des éléments de sens qui peuvent s'ajouter à ce sens littéral.

Contexte (*m*) – 1) ensemble du texte à l'intérieur duquel se situe un élément d'un énoncé et dont il tire sa signification; 2) ensemble des éléments (phonème, morphème, phrase, etc.) qui précèdent et / ou suivent une unité linguistique à l'intérieur d'un énoncé.

Démarche (*f*) **onomasiologique** – démarche, d'après laquelle on part du concept c'est-à-dire de la notion technique, l'objet scientifique, un comportement ou une pratique dans un domaine spécialisé, pour aller vers les différentes réalisations du terme dans les différentes langues.

Démarche (*f*) **sémasiologique** – démarche qui, inversement, va du signe vers le concept. Elle étudie les signes, leur formation, leur évolution, leurs agencements, leur variabilité dans les corpus. C'est la démarche du linguiste.

Dénomination (*f*) – 1) action de nommer, de donner un nom à quelque chose (la dénomination est l'opération inverse de la définition: partant du réel ou d'une suite de signifiés, elle consiste à les traduire en un seul signifiant: «bovin, femelle, jeune» génisse); 2) appellation de quelque chose; nom qui lui est donné.

Dénotation (*f*) – sens littéral d'un terme, que l'on peut définir (et trouver dans le dictionnaire).

Description (*f*) **linguistique** – méthode qui consiste à analyser et à décrire objectivement l'utilisation actuelle ou historique de la langue par des groupes de population ou par une communauté linguistique.

Emprunt (*m*) – le fait pour une langue d'incorporer une unité linguistique, en particulier un mot, d'une autre langue; par métonymie, l'unité de langue incorporée.

Emprunt (*m*) **lexical** – type d'emprunt consistant, pour une langue, à adopter dans son lexique un terme d'une autre langue. L'emprunt peut être direct (une langue emprunte directement à une autre langue) ou indirect (une langue emprunte à une autre langue via une ou plusieurs langues vectrices).

Étymologie (*f*) – science qui a pour objet la recherche de l'origine des mots en suivant leur évolution à partir de l'état le plus anciennement attesté.

Étymologie (*f*) **populaire** (attraction paronymique, attraction analogique) – processus consistant à modifier la forme d'un mot par rapprochement avec un autre qui lui ressemble mais ne lui est pas apparenté. Ce rapprochement permet de motiver ou de remotiver un terme devenu obscur, un nom de lieu sans étymologie apparente, etc.

Étymon (*m*) – mot attesté ou reconstitué qui sert de base à l'étymologie d'un terme donné.

Expérience (*f*) **associative** – méthode qui est utilisée en linguistique pour étudier la sémantique, elle met en évidence l'influence des liens associatifs entre les mots sur les capacités à maintenir temporairement des informations verbales.

Formation (*f*) **des mots** – processus d'expansion du lexique d'une langue par création de nouveaux lexèmes à partir d'éléments préexistants.

Forme (*f*) **interne** – la plus proche signification étymologique du mot, la manière dont le contenu est exprimé.

Glissement (*m*) **sémantique** – fait qu'un mot ou une expression acquiert au fil du temps un sens différent de celui d'origine pouvant donner lieu à des quiproquos ou des incompréhensions entre locuteurs.

Glose (*f*) – commentaire linguistique ajouté dans les marges ou entre les lignes d'un texte ou d'un livre, pour expliquer un mot étranger ou dialectal, un terme rare.

Iconicité (*f*) – 1) caractère d'une représentation fidèle de quelque chose; 2) caractère d'une icône emblématique.

Langue (*f*) – système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux.

Lexème (*m*) – unité minimale de signification appartenant au lexique.

Lexicographie (*f*) – discipline dont l'objet est l'élaboration des dictionnaires.

Lexicologie (*f*) – partie de la linguistique qui étudie le fonctionnement des composantes lexicales de la langue et leurs relations avec les autres composantes linguistiques et avec les milieux d'élocution.

Lexicologie (*f*) **comparée** (contrastive) – partie de la linguistique générale dont le but est de comparer plusieurs langues (généralement deux) afin d'identifier leurs similitudes et leurs différences à tous les niveaux.

Lexicologie (*f*) **descriptive** – partie de la linguistique qui cherche à se situer par rapport à la grammaire et à la sémantique et réfléchit sur les outils qui permettent une collecte exhaustive et une exploration rapide du lexique.

Lexicologie (*f*) **historique** – partie de la linguistique qui examine le développement du vocabulaire d'une langue des origines jusqu'à nos jours, c'est une étude diachronique.

Lexicologie (f) structurale – partie de la linguistique qui consiste en l'étude du lexique d'une langue, en examinant le mot en tant que signe. Ce concept de lexique, ensemble virtuel de tous les mots d'une langue, oriente la lexicologie dans une direction qu'exprime bien la définition de Ferdinand de Saussure quand il parle de «la lexicologie ou science des mots», avant de préciser que la lexicologie étudie les mots «tels qu'ils sont enregistrés dans le dictionnaire».

Méthode (f) contextuelle – méthode qui consiste dans la présentation des phénomènes linguistiques dans un contexte verbal déterminé.

Méthode (f) de description linguistique – méthode qui consiste à analyser et à décrire objectivement l'utilisation actuelle ou historique de la langue par des groupes de population ou par une communauté linguistique.

Méthode (f) de patternisation – méthode qui consiste dans l'utilisation de modèles (patterns) visant à déceler la structure abstraite et les caractères fondamentaux d'un phénomène.

Méthode (f) statistique – méthode qui collecte des données chiffrées sur terrain et de faire une analyse comparative des résultats.

Méthodes (f) quantitatives – méthodes de recherche, utilisant des outils d'analyse mathématiques et statistiques, en vue de décrire, d'expliquer et prédire des phénomènes par le biais de concepts opérationnalisés sous forme de variables mesurables.

Morphème (m) – unité minimale de signification que l'on peut obtenir lors de la segmentation d'un énoncé sans atteindre le niveau phonologique.

Mot (m) – unité significative indépendante, ne pouvant pas toujours être déterminée selon un critère de séparabilité fonctionnelle ni par un critère de délimitation intonative.

Motivation (f) – relation, lien plus ou moins étroit entre un signe et la réalité qu'il désigne, entre la forme signifiante d'une part et le signifié d'autre part.

Fausse motivation (f) (remotivation) – phénomène linguistique qui consiste au rattachement d'un mot à un autre à cause d'une ressemblance formelle accidentelle, sans qu'ils soient en relation historique. On trouve ainsi une motivation qui n'est pas vraie.

Motivation (f) morphologique – fait, pour un mot, que l'on y reconnaisse (à tort ou à raison) des composants permettant de rendre compte de son sens (par un lien étymologique ou non).

Motivation (f) phonétique – analogie entre la substance sonore de la langue et les bruits ou cris «naturels», notamment les onomatopées.

Motivation (f) sémantique – relation entre deux acceptions d'un mot polysémique.

Nomination (f) – opération consistant à donner un nouveau nom à une chose.

Nomination (f) primaire – forme graphique conventionnelle (mot ou syntagme) utilisée pour exprimer une notion.

Onomasiologie (f) – étude sémantique consistant en une démarche qui part de l'idée, du concept, pour en étudier les diverses expressions dans une langue.

Onomatopée (f) – création de mots par imitation de sons évoquant l'être ou la chose que l'on veut nommer.

Paradigme (m) – 1) en grammaire traditionnelle, ensemble des formes fléchies d'un mot, pris comme modèle (c'est, par exemple, la déclinaison d'un nom ou la conjugaison d'un verbe); 2) en linguistique structurale, ensemble des unités qui peuvent commuter dans un contexte donné.

Parole (f) – actualisation de la langue par un locuteur dans une énonciation; usage particulier qu'une personne fait de la langue, celle-ci étant conçue comme un système abstrait.

Phonème (m) – élément minimal, non segmentable, de la représentation phonologique d'un énoncé, et dont la nature est déterminée par un ensemble de traits distinctifs.

Phraséologie (f) – branche de la linguistique qui étudie les combinaisons de mots partiellement ou totalement figées, appelées unités phraséologiques, en opposition avec les combinaisons libres de mots.

Polysémie (f) – propriété d'un signifiant de renvoyer à plusieurs signifiés présentant des traits sémantiques communs.

Pragmatique (f) – approche linguistique qui se propose d'intégrer à l'étude du langage le rôle des utilisateurs de celui-ci, ainsi que les situations dans lesquelles il est utilisé (la pragmatique étudie les présuppositions, les sous-entendus, les implications, les conventions du discours, etc.).

Présupposition (f) – type d'inférence pragmatique, c'est-à-dire une information qu'on peut tirer d'un énoncé.

Relations (f) paradigmaticques – relations sémantiques qui portent sur les rapports de signification entre les unités effectivement présentes dans le

texte et les unités «absentes» qui pourraient leur être substituées (relation in absentia, de forme «ou... ou...»; axe de la sélection).

Relations (f) syntagmatiques – relations sémantiques qui résultent des rapports de proximité qui s'établissent entre des éléments co-présents dans un texte (relation in praesentia, de forme «et... et...»; sur l'axe de la combinaison).

Sémantique (f) – 1) branche de la linguistique qui étudie le sens des expressions verbales; 2) partie d'un système formel dans laquelle les expressions élaborées à partir d'un dictionnaire de symboles et d'une syntaxe sont interprétées comme vraies ou fausses relativement à un modèle.

Sémasiologie (f) – étude des significations qui consiste à partir des mots, des formes pour aller vers la détermination du sens.

Sens (m) – 1) idée, signification représentée par un signe ou un ensemble de signes; représentation intelligible évoquée ou manifestée par un signe ou une chose considérée comme un signe; 2) signification d'un élément signifiant d'une langue (ou d'un langage).

Sens (m) figuré – sens d'un mot qui résulte d'une figure de style, d'un transfert sémantique.

Sens (m) grammatical – sens qui représente l'idée générale qui est commune à toutes les unités d'une même catégorie et permet d'opposer les catégories grammaticales entre elles.

Sens (m) lexical – sens particulier d'un mot que l'usage a reconnu et qui sert à distinguer les unités lexicales appartenant à la même catégorie.

Sens (m) principal – sens d'un mot le plus courant et le plus simple.

Sens (m) propre – sens premier d'un mot.

Sens (m) secondaire – sens accessoire d'un mot, dérivé du sens principal.

Signifiant (m) – forme concrète (image acoustique ou symboles graphiques) du signe linguistique, renvoyant arbitrairement à un concept, le signifié.

Signification (f) – rapport réciproque unissant le signifié au signifiant.

Signification (f) connotative – signification qui représente les évocations que font naître les mots, une signification individuelle, touchée par des nuances affectives ou émotives.

Signification (f) dénotative – contenu des faits de mots, une signification qui est définie dans le dictionnaire.

Signification (f) occasionnelle – signification qui ne correspond pas à l'usage généralement accepté (normatif), qui est de nature individuelle, en raison du contexte spécifique ou de l'expérience individuelle.

Signification (f) usuelle – signification du mot correspondant à l'usage généralement accepté (socialement normatif).

Signifié (m) – contenu sémantique (ou concept) du signe linguistique, manifesté concrètement par le signifiant.

Sociolinguistique (f) – étude de l'évolution du lexique dans une perspective sociolinguistique.

Syntaxme (m) – 1) chez Saussure, toute combinaison, dans la chaîne parlée, de deux ou plusieurs unités consécutives (par exemple *relire; contre tous; la vie humaine*); 2) en linguistique structurale, groupe d'éléments formant une unité dans une organisation hiérarchisée (on distingue le syntagme nominal, le syntagme verbal, le syntagme prépositionnel, le syntagme adjectival).

Variante (f) lexico-sémantique du mot – chaque signification d'un mot polysémique. La variante lexico-sémantique représente un sémème.

Vocabulaire (m) – 1) ensemble des mots, des vocables d'une langue : Le vocabulaire français; 2) ensemble des termes propres à une science, à une technique, à un groupe, à un milieu, à un auteur; 3) ouvrage comportant les termes spécifiques d'une discipline, d'une technique; 4) ensemble de mots répertoriés dans un dictionnaire, une banque de données, une nomenclature, etc.

TEST DE CONNAISSANCES

1. Qu'est-ce que la lexicologie étudie?

- a) la grammaire d'une langue
- b) les figures de style
- c) le vocabulaire d'une langue
- d) les règles d'orthographe

2. Quelle branche de la lexicologie étudie les traits communs des systèmes lexicaux de différentes langues?

- a) la lexicologie spéciale
- b) la lexicologie générale
- c) la lexicologie contrastive
- d) l'étymologie

3. Qu'est-ce qui ne fait pas partie de l'objet d'étude de l'étymologie?

- a) l'origine des mots différents
- b) les moyens linguistiques et extralinguistiques, modifiant la structure des mots, leur sens et leur usage
- c) le vocabulaire d'une langue du point de vue de son système sonore
- d) les changements et le développement des mots

4. Qu'est-ce que la sémantique étudie?

- a) la signification des mots
- b) les formes sonores de mots
- c) l'histoire des mots
- d) la formation des mots

5. Quelle approche est principalement utilisée par la lexicologie descriptive pour les études du lexique?

- a) historique
- b) diachronique
- c) synchronique
- d) paradigmatique

6. Quelle branche de la linguistique s'intéresse aux interactions et aux relations entretenues entre le langage et le monde, et envisage les productions langagières des locuteurs comme conditionnées par des paramètres sociaux précis?

- a) la psycholinguistique
- b) la linguistique générale
- c) la sociolinguistique
- d) la lexicologie

7. Les relations basées sur la succession linéaire des unités de langue hétérogènes, mais se rapportant au même niveau, sont appelées:

- a) syntagmatiques
- b) paradigmatiques
- c) sémantiques
- d) lexicales

8. Le système lexical est:

- a) probabiliste
- b) fermé
- c) déterministe
- d) conceptuel

9. Les éléments du système lexical sont:

- a) indépendants l'un de l'autre
- b) interdépendants
- c) dépendent l'un de l'autre en fonction de leur importance
- d) incohérents

10. Chaque unité lexicale est:

- a) indépendante
- b) dépendante du contexte
- c) dépendante du sens
- d) incohérente

11. La catégorie grammaticale qui réunit plusieurs mots ayant des caractéristiques communes est appelée:

- a) un paradigme
- b) un syntagme
- c) une classe de mots
- d) une partie du discours

12. L'unité d'une forme et d'un sens c'est:

- a) une propriété absolue d'un mot
- b) une propriété particulière d'un mot
- c) une propriété relative d'un mot
- d) une propriété impérative d'un mot

13. Quelle unité linguistique est capable de fonctionner toute seule?

- a) un morphème
- b) un phonème
- c) un mot
- d) un sémème

14. Quelle branche de la lexicologie étudie le sens des mots?

- a) la phraséologie
- b) la sémasiologie
- c) la lexicologie descriptive
- d) l'étymologie

15. Quel genre de sens a pour objet la sémasiologie?

- a) uniquement le sens lexical
- b) le sens grammatical
- c) le sens des mots empruntés
- d) uniquement le sens connotatif

16. Qu'est-ce que c'est que le sens selon les disciples de F. de Saussure?

- a) c'est l'objet ou la notion nommée
- b) c'est la relation entre l'objet ou la notion nommée et le nom lui-même
- c) c'est le concept reflété dans la langue
- d) c'est l'unité nominative

17. Comment appelle-t-on des éléments de la signification, qui peuvent être combinés de différentes manières avec d'autres éléments pareils?

- a) les composantes sémantiques
- b) les composantes lexicales
- c) le signifiant
- d) les composantes grammaticales

18. Qu'appelle-t-on la connotation du mot?

- a) le contenu notionnel du mot
- b) l'ensemble des traits distinctifs du mot
- c) la signification affective ou expressive du mot
- d) la signification occasionnelle du mot

19. Qu'est-ce qui exprime le contenu notionnel d'un mot?

- a) la composante sémantique
- b) la signification dénotative
- c) la signification connotative
- d) la signification occasionnelle

20. Qu'est-ce qui ne peut pas être exprimé par la composante connotative?

- a) valence
- b) émotion
- c) appréciation
- d) figurativité

21. Un mot qui a plusieurs sens ou significations différentes s'appelle:

- a) un homonyme
- b) un synonyme
- c) un mot polysémique
- d) un antonyme

22. Le sens du mot dans le discours est toujours:

- a) contextuel
- b) original
- c) indépendant de la signification dans le dictionnaire
- d) propre

23. Comment s'appelle le sens qui désigne l'objet sans l'aide du contexte et renvoie au sens concret?

- a) figuré
- b) abstrait
- c) propre
- d) étymologique

24. Quand le nom d'un objet dérive du sens premier du mot par association, par image, par sa similitude avec un autre objet, le sens de ce mot est:

- a) figuré
- b) directe
- c) abstrait
- d) propre

25. Quel sens est le sens principal d'un mot?

- a) son sens concret
- b) son sens usuel et le plus courant
- c) son sens étymologique
- d) son sens lexical

26. Le sens premier d'un mot s'appelle:

- a) archaïque
- b) original
- c) étymologique
- d) propre

27. La signification servant de base aux dérivés est appelée:

- a) archaïque
- b) originale
- c) étymologique
- d) secondaire

28. Comment le mot est-il étudié en sémasiologie?

- a) à partir de son origine
- b) en partant du signe vers le concept
- c) en partant d'un concept et en étudiant ses désignations
- d) en fonction de sa capacité à entrer en relations synonymiques avec d'autres mots.

29. Parmi les méthodes spécifiques de la lexicologie on trouve:

- a) la méthode componentielle
- b) la méthode distributionnelle
- d) la méthode transformationnelle
- d) toutes les méthodes citées ci-dessus

30. Combien de significations un mot peut-il avoir ?

- a) plusieurs significations
- b) seulement une signification
- c) une ou plusieurs significations
- d) deux ou trois significations

BIBLIOGRAPHIE RECOMMANDÉE

A) obligatoire :

1. Левит З. Н. Лексикология французского языка. Москва : Высшая школа, 1979. 160 с.
2. Лексикологія французької мови : навч. посіб. для студентів 3 курсу / авт.-упоряд. С. В. Смолянкіна. Харків : Вид-во НУА, 2016. 100 с.
3. Лопатникова Н. Н., Мовшович Н. А. Лексикология современного французского языка : учебник для вузов. Изд. 4-е, испр., доп. Москва : Высшая школа, 2001. 247 с.
4. Мельник В. І., Прядко Л. А. Практикум з лексикології французької мови : посібник до теоретичного курсу "Лексикологія французької мови" Київ : КНЛУ, 2007. 155 с.
5. Степанова О. М., Кроль М. И. Практикум по лексикологии французского языка : учебное пособие для студентов вузов. Москва : Высшая школа, 2006. 168 с.
6. Lehmann A., Martin-Berthet F. Introduction à la lexicologie. Paris : Nathan, 2002. 201 p.
7. Maingueneau D., Chiss J.-L., Filliolet J. Introduction à la linguistique française. T. 1. Notions fondamentales, phonétique, lexicque. Paris : Hachette Éducation, 2013. 168 p.
8. Niklas-Salminen A. La lexicologie. 2e éd. Paris : Armand Colin, 2015. 224 p.
9. Polguère A. Lexicologie et sémantique lexicale: notions fondamentales. Montréal : PUM, 2003. 260 p.
10. Picoche J. Précis de lexicologie française. Paris : Nathan, 1992. 191 p.

B) supplémentaire :

1. Воронцова И. Б. Очерки по современному французскому словообразованию. Москва : URSS, 2013. 112 с.
2. Гак В. Г. Беседы о французском слове. Из сравнительной лексикологии французского и русского языков. Москва : УРСС, 2009. 334 с.
3. Гак В. Г., Мурадова Л. А. Введение во французскую филологию : учебник и практикум для академического бакалавриата. Москва : Издательство Юрайт, 2016. 303 с.

4. Гак В. Г. Сопоставительная лексикология: на материале французского и русского языков. Москва : Междунар. отношения, 1977. 264 с.
5. Grand dictionnaire de linguistique et sciences du langage (Français) / J. Dubois et C. Paris : Larousse, 2019. 576 p.
6. Goosse A. Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises. Louvain : Peeters Publishers, 1991. 450 p.
7. Grevisse M. Le Bon usage : Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui. 11e éd. Louvain-la-Neuve : Duculot, 1980. 1519 p.
8. Meschonnic H., Des mots et des mondes : dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures. Paris : Hatier, coll. «Brèves», 1992. 285 p.
9. Picoche J., Rolland J.-C., Dictionnaire du français usuel. Bruxelles : De Boeck/Duculot, 2002. 1064 p.
10. Polzin-Haumann C., Schweickard W. Manuel de linguistique française. Berlin : Walter de Gruyter GmbH & Co KG, 2015. 738 p.
11. Tournier J., Tournier N. Dictionnaire de lexicologie française. Paris : Ellipses, 2017. 358 p.
12. Zufferey S., Moeschler J. Initiation à la linguistique française. Paris : Armand Colin, 2015. 252 p.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	3
Introduction. Objet d'études et méthode en lexicologie	5
Questionnaire	17
Exercices	18
Chapitre I. Mot en tant que forme d'existence du concept	22
Questionnaire	35
Exercices	36
Chapitre II. Mot en tant qu'unité nominative	40
Questionnaire	50
Exercices	51
Chapitre III. Structure sémantique du mot	54
Questionnaire	65
Exercices	66
Références bibliographiques	69
Index terminologique	74
Glossaire	76
Test de connaissances	83
Bibliographie recommandée	87